

Infos Levens

Journal d'information - HIVER 2023



CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 ENDURO/MASTERS

DE
2023

FRANCE

LEVENS

VTT

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



22 et 23

Avril 2023



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



Mairie de Levens

• Accueil du public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
fermée le mardi après-midi

Mairie / Agence postale de Plan du Var*

• Accueil du public
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h
et les mercredis de 8h15 à 11h15



Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 pour poser toute question portant sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement ...

Agence du Moyen Pays

Adresse

2458, route de la zone artisanale de la Grave 06510 CARROS
Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Téléphone

09 69 36 05 06

(du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h)

Depuis l'étranger : +33 4 93 96 10 82

En dehors de ces heures, en cas d'urgence, vous devez utiliser ces mêmes numéros de téléphone 7j/7 - 24h/24

Nous écrire

REGIE EAU D'AZUR TSA 91114
06209 NICE CEDEX 3



SOMMAIRE

- L'Edito page 4
- Les Actualités page 5
- Le C.C.A.S page 19
- L'A.L.S.H page 21
- La Maison Des Jeunes page 22
- Les Ecoles page 24
- Les Travaux page 27
- Le Conseil municipal page 28
- Les Evènements en images page 34
- L'Agenda page 46
- L'Etat Civil page 49
- Hommages page 50
- Offres d'emploi de la Commune page 52

Pour les encombrants, vous pouvez les déposer en déchetterie, **celle-ci est gratuite pour les particuliers.**

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au samedi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
Tél : 04 89 98 19 64

Toutes les infos:

www.nicecotedazur.org/environnement



Pour tout dépôt sauvage
vous encourez une amende
De 68€ à 1500€



Chères Levensoises,
Chers Levensois,
Chers Amies et Amis d'ailleurs,

C'est avec un vif intérêt que je prends connaissance du rapport du Haut Commissariat au Plan concernant les logements séniors. Ce rapport fait état de la nécessité de créer des places d'habitat alternatif, type résidences séniors, afin de répondre au vieillissement de la population d'ici 2050.

Mes différentes équipes, toutes mandatures confondues et moi-même, nous sommes engagés dans des actions en faveur de nos aînés et nous constatons, à la lecture de ce document, que nous avons eu raison.

Levens peut être fier de cet engagement respectueux et visionnaire.

Nous avons défendu, aux côtés de Chaine de Vies, l'ouverture de lits supplémentaires au sein de l'EHPAD des Lauriers Roses afin que nos aînés puissent être accueillis dans une structure du village et maintenir un lien familial régulier et essentiel.

Nous avons élargi nos actions en faveur des familles touchées par le handicap en proposant 6 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite dans l'ancien presbytère complètement réhabilité, en cœur de village.

Nous avons remis en état la totalité des logements communaux dont certains appartements sont adaptés aux personnes âgées.

Enfin, dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier des Traverses, nous créons, en partenariat avec UNICIL, une résidence de 30 logements sociaux à vocation séniors adaptés aux personnes fragiles mais pas encore dépendantes et 2 logements totalement équipés pour personnes handicapées.

Aujourd'hui, la grande majorité des seniors exprime le vœu de « vieillir chez soi », mais leur logement n'est pas toujours adapté ou adaptable au vieillissement et à la perte d'autonomie (trop vétuste, mal isolé, trop cher, éloigné des commerces, des services et transports, de leur famille installée sur la Commune, perte du conjoint). Cela nécessite souvent de « changer de chez soi ».

Le développement des formules alternatives au domicile « classiques » que sont les habitats alternatifs, résidences seniors, résidences intergénérationnelles (la marge de manœuvre est grande) apporte des réponses parmi d'autres, à ce problème. C'est ainsi que cet ensemble de logements, construit à proximité des commerces, transports et services permet également, de par son implantation dans ce nouveau pôle de vie, une solidarité intergénérationnelle.

Grâce à l'intervention de services (portage de repas à domicile) et du CCAS de Levens, notamment de son Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), les bénéficiaires sont maintenus dans leur cadre de vie, en bonne santé physique et mentale le plus longtemps possible.

A ce titre sont proposées sur différents sites (auditorium, salles municipales polyvalentes, bibliothèque, jardin public, espace du Grand Pré...), des animations telles que après-midis récréatifs, thé dansant, ateliers cuisine intergénérationnelle, ateliers équilibre, gym douce, ateliers mémoire, séances de cinéma pour maintenir le lien social.

Nous avons fait au mieux pour appréhender le défi du grand âge en répondant aux besoins de notre population plus âgée.

Il restera beaucoup à faire, bien évidemment, pour anticiper le vieillissement démographique. La génération des « babyboomers » va arriver dans la tranche des 75-84 ans et la proportion des plus de 75 ans, qui représentent 9 % de la population, devrait doubler d'ici 2070.

Levens s'inscrit dans cette évolution.

Je remercie mes équipes pour leur soutien dans cette démarche respectueuse de nos Anciens.

Plus que vivre à Levens, ensemble nous vivons Levens.

Antoine Veran, votre maire.

Rapport du Haut Commissariat au Plan concernant les logements seniors

Viellissement: un rapport préconise de développer les résidences seniors

Un rapport du Haut-commissariat au Plan publié jeudi préconise de créer 200 à 300.000 places d'habitat alternatif, de type résidences seniors, afin de répondre au vieillissement de la population d'ici 2050.

Dans les Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), il faudrait en outre créer 60.000 places, en plus des quelque 610.000 existant aujourd'hui, affirme ce rapport corédigé avec le cercle de réflexion Matières grises.

Pour les autrices, il sera rapidement nécessaire de développer des résidences seniors, plutôt destinées à des personnes "fragiles" mais pas encore dépendantes, car la génération des baby-boomers va arriver dans la tranche d'âge 75-84 ans.

"Cette nouvelle génération de personnes âgées est précisément celle qui a eu 20 ans en Mai 68. (...) Comment imaginer que cette génération puisse se résigner à vivre sa vieillesse à l'identique des générations qui l'ont précédée ?", demandent-elles.



Le rapport identifie trois axes pour adapter l'habitat au vieillissement: le logement classique pour les personnes autonomes, l'habitat alternatif pour les fragiles, et les Ehpad quand la dépendance s'installe.

Le premier volet suppose d'adapter les logements (avec la massification du dispositif MaPrimeAdapt' qui doit être lancé en 2024) mais également l'urbanisme, pour faciliter les déplacements des seniors qui n'ont pas de voiture.

Pour les seniors modérément dépendants, les autrices préconisent de développer "l'habitat alternatif", regroupant résidences services seniors, résidences autonomie ou habitat intergénérationnel, notamment pour les territoires à faible niveau de vie, ou peu peuplés.

Actuellement, faute d'alternatives, des personnes âgées y sont placées en Ehpad alors qu'elles n'en ont pas besoin, notent-elles. Elles préconisent également un "déploiement massif de l'offre d'aide à domicile".

Pour les seniors sévèrement dépendants, la création de places en Ehpad deviendra urgente à partir de 2030, quand le nombre des plus de 85 ans va commencer à grimper en flèche pour quasiment doubler en 20 ans.

Les Ehpad devraient, selon le rapport, s'ouvrir davantage sur leur territoire, par exemple en ouvrant leur cantine ou en proposant des consultations gériatriques aux non résidents ; et en déployant leurs services (portage de repas, télésurveillance...) à domicile.

Dans un autre rapport également publié jeudi, le Haut-commissariat au Plan et Matières grises préconisent d'autres pistes de réformes. Les auteurs estiment ainsi nécessaire de "changer le regard sur la vieillesse". Pour cela, il faut notamment aider les seniors qui le souhaitent à se "maintenir en emploi", suggèrent-ils.

Par exemple en baissant les cotisations des salariés les plus âgés, en rendant plus attractif le cumul emploi-retraites ou en offrant des solutions de répit aux seniors contraints de s'occuper de leur parent très âgé.

Anticiper le vieillissement démographique suppose aussi d'améliorer l'offre de soins et de mettre l'accent sur la prévention des maladies, et créer un interlocuteur unique chargé de coordonner les dispositifs à destination des seniors.

En outre, au niveau local il faudrait établir des plans "d'aménagement et de mobilité" pour que les seniors puissent être autonomes dans leur déplacement le plus longtemps possible, affirme le rapport.



www.levens.fr
www.explorenicecotedazur.com

Bureau d'Information Touristique de Levens

1 Place V. Masseglia
 +33 (0)9 62 66 85 84

info.levens@nicecotedazurtourisme.com

Du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h



DEPART à la RETRAITE de Laurence LASSOUQUE infirmière

Elle a sillonné, durant 33 ans, les routes et les chemins de Levens, de Saint Blaise, de Duranus, de La Roquette sur Var en tant qu'infirmière libérale et voilà que l'heure de la retraite a sonné pour Laurence Lassouque. Chacun se souviendra de cette infirmière dévouée, à l'écoute de ses patients, rigoureuse et polyvalente.

Elle reste cependant investie dans la vie levensoise comme Présidente de l'AMSL Danse et nul doute que beaucoup seront heureux de croiser à nouveau son chemin. Ses collègues l'ont aidée à ouvrir la porte vers une nouvelle vie, remplie de projets, lors d'une petite fête durant laquelle M le Maire Antoine Veran, invité à partager ce moment d'émotion, lui a souhaité, au nom du Conseil Municipal associé à la communauté levensoise, bonne route et douce retraite, intimement persuadé qu'elle gardera son dynamisme légendaire.



Troisième campagne d'essais de pluviométrie pour le projet P.A.F.F (Protection Autonome contre les Feux de Forêt) sur la commune de Levens

La société STME FIRE (Sciences Technology Engineering and mathematics) ainsi que ses trois partenaires, le Centre d'Études et de Recherches Économiques sur l'Énergie (Entente pour la Forêt Méditerranéenne - Département Essais et Recherche), l'IUSTI (Université Aix-Marseille - Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels) et WIT (partenaire technologique vers la transition énergétique des bâtiments), ont été accueillis par la Commune de Levens pour leur troisième campagne d'essais de pluviométrie pour leur projet P.A.F.F (Protection Autonome contre les Feux de Forêt).

Un projet de recherche et développement, piloté par la société STME FIRE, ayant pour objectif de proposer un module numérique de caractérisation de l'incendie afin de dimensionner un dispositif intelligent de protection autonome contre la propagation des feux de forêt.

La société STME FIRE s'est ainsi spécialisée depuis plus de dix ans dans l'autoprotection contre les feux de forêt. STME FIRE intervient pour proposer des solutions d'autoprotection contre les incendies extérieurs pour toutes catégories de bâtiments tels que les ERP (Etablissements Recevant du Public), ERT (Etablissements Recevant des Travailleurs) ainsi que les habitations individuelles.

On y retrouve le principe de l'aspersion reposant sur la couverture d'une surface par une hauteur d'eau recherchée afin de ceinturer hydrauliquement une cible face à un risque d'incendie. Ce dispositif est composé d'un mât de taille variable et d'un asperseur jouant sur le débit, la pression et la portée du jet.

Une activité en pleine évolution grâce au projet P.A.F.F, qui s'inscrit dans une logique de protection du territoire face à un risque naturel.

Ce sont trois jours au Grand Pré de Levens qui ont permis aux partenaires du projet P.A.F.F de déployer 395 pots et 1 mât afin de connaître la dispersion hydraulique du jet ainsi que sa portée.

L'ensemble de l'équipe STME FIRE adresse ses sincères remerciements à la commune de Levens pour l'accueil et la mise à disposition d'un espace sur le Grand Pré.



Conférence sur l'Abbaye de la Madone des Prés de Levens.

Courant janvier, s'est tenue au Centre Universitaire Méditerranéen à Nice, une conférence sur l'Abbaye de la Madone des Prés de Levens.

Cette conférence a permis de présenter les éléments historiques et monumentaux issus de diverses études mêlées aux travaux archéologiques récents et à venir sur l'église et ses abords. L'accent donné au projet de restauration et de mise en valeur pensé par l'architecte en chef des Monuments historiques Monsieur Antoine Madelénat a été présenté par son assistante de projet Camille Castres, architecte-archéologue.

Présentée par Michèle Cianéa, elle était présidée par Madame Elodie Sanchez archéologue au service Archéologie Nice Côte d'Azur dans le cadre des actions menées par la Fondation du Patrimoine représentée par Jean- Louis Marques et Jacques Joncour.

Elle s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire de Levens Antoine Veran, entouré d'une délégation d'élus et de la DGS, devant une assistance nombreuse et passionnée.



Accueil de Pavel Kotov et son épouse Olga



La commune de Levens a eu le plaisir d'accueillir Pavel Kotov et son épouse Olga. Pavel Kotov est le directeur général du casting du Cirque du Soleil, la plus grande entreprise de spectacles au monde.

Après s'être rendu au musée privé du cirque de Gilles Maignant, pour lequel il a offert deux costumes du spectacle CORTEO, créés par Dominique Lemieux, il a déjeuné au village avant de rencontrer M. Le Maire. Pavel et son épouse sont tombés sous le charme de Levens et comptent bien revenir très vite. Rappelons que le spectacle CORTEO présenté au Nikaïa a remporté un énorme succès.



Dispositif d'extinction des éclairages publics

Comme cela avait été évoqué en fin d'année, Monsieur Le Maire a validé la décision d'augmentation du dispositif d'extinction des éclairages publics entre 23h00 et 05h00 sur notre commune.

Cette augmentation sera opérationnelle à compter du 01 mars 2023.

On peut se représenter, sur les deux cartes jointes, les quartiers nouvellement concernés par ce dispositif :

- Parc Laval
- Saint Antoine de Siga
- L'Ordaléna.
- Chemin René Pouchol

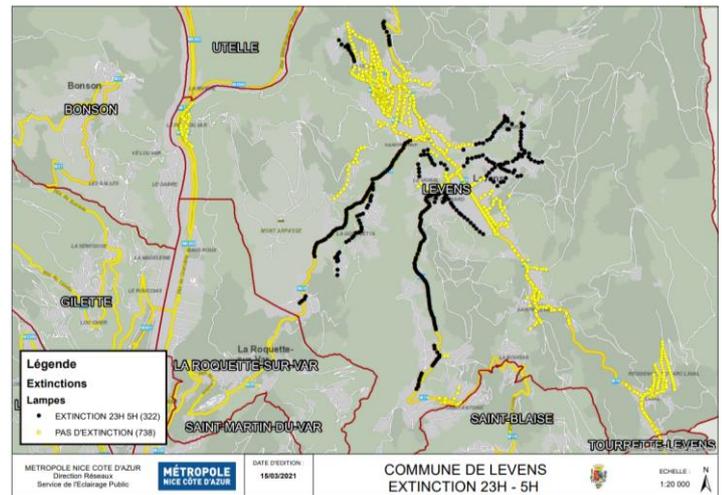


Ci-dessous les chiffres-clés valorisant cette nouvelle démarche :

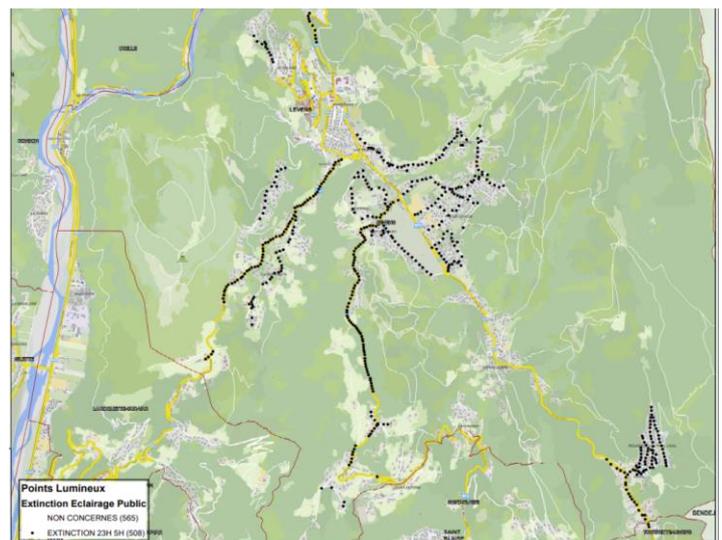
- 508 points lumineux éteints de 23h à 5h (anciennement 322) soit 186 points lumineux supplémentaires.
- 47% de la commune (avant 30%) pour une économie annuelle de près de 13 600 euros TTC.

Il est important de noter que cette décision s'inscrit dans la continuité d'une démarche initiée par la municipalité depuis plus d'une décennie, les enjeux étant économiques et énergétiques mais aussi environnementaux.

Carte Extinction 2022



Carte Extinction 2023



20^e journée des Utilisateurs et l'Assemblée Générale du SICTIAM: Syndicat mixte Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes-Maritimes



Remise des Trophées historiques par M Charles-Anges Ginésy, Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

Les collectivités, les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), les acteurs publics avaient rendez-vous à Mandelieu le 2 février dernier, pour la 20^{ème} Journée des Utilisateurs et l'AG du SICTIAM.

Le SICTIAM apporte des solutions innovantes aux collectivités adhérentes, un soutien de proximité, un accompagnement dans la gestion pour une politique de mutualisation forte dotée de ressources d'experts selon des orientations comme la gestion de l'information, l'environnement de travail, la relation avec les usagers, le pilotage et la gestion des services, l'aménagement du territoire et des réseaux.

Ces actions sont menées dans le but de réaliser des économies et de préserver l'environnement de manière durable.

Cette journée a été axée plus particulièrement autour d'un sujet, désormais au cœur de notre société : l'écosystème numérique et énergétique de nos territoires.

Stands, pitches, tables rondes ont rythmé la journée avec l'occasion de rencontrer les experts du SICTIAM, des prestataires et intervenants pour échanger et apporter des solutions sur les problématiques rencontrées au quotidien en tant qu'acteur territorial : informatique, téléphonie, fibre, dématérialisation dans les services comme par exemple l'Urbanisme, simplification des échanges avec les administrés, présentation de nouvelles offres sur le marché en fonction des évolutions des techniques, cybersécurité...

Des nouveaux commerçants – BIENVENUE !



Jean David Murrau

Installé depuis le 19 octobre sur la Place de la République, ce restaurant vous propose une cuisine saine, authentique, sans surgelés faite principalement avec le cœur. Un lieu agréable où on peut manger en musique et profiter d'une décoration soignée.

Réservation au 04.93.53.74.06



Chloé et Flavien sont les nouveaux dirigeants du restaurant « Le Jardin » fraîchement installé Rue de l'Escalada au cœur du village. Ils proposent une carte à la semaine, une cuisine maison, des produits locaux et une petite boutique. Concert un samedi sur deux et ateliers bien-être à l'heure du thé un dimanche sur deux

Réservation au 06 67 87 23 48



La **Sas Babi Maison de Savoir-faire** reprend du service avec Franck Gorgeret à la barre et Jean-Claude Giardina en appui logistique.

La formule est modifiée, mais ils gardent le service traiteur avec les plats traditionnels locaux.

Ils espèrent vous retrouver nombreux et retrouver la chaleur que vous leur partagiez auparavant.

201 Avenue Général de Gaulle

04 89 97 12 30

sasbabi06@gmail.com



La Maison "**AKWABA chez Ouli**" vous accueille dans son écrin de verdure à Levens.

Vous y trouverez un restaurant offrant une cuisine européenne et africaine ainsi que 5 chambres d'hôtes.

1585 Avenue Général de Gaulle

04 89 05 53 90

akwabachezouli@gmail.com



Pasta SoKaza

Partie d'une passion et formée pour vous donner le meilleur, que ce soit le visuel ou le goût.

Vous allez déguster des pâtes artisanales de couleurs, avec des colorants naturels, aussi bien issus de fleurs, de légumes ou de fruits.

Vous y trouverez des raviolis avec des farces singulières, originales.

Des gnocchis, tagliolinis, des créations du mois et aussi la possibilité de commandes personnalisées.

Tous les produits sont frais, régionaux locaux à base d'œufs frais issus de poules élevées en plein air.

Tout ceci vous est proposé avec des sauces accompagnantes, suivant vos envies et vos goûts!

Alors lancez-vous et découvrez ces produits

Jours d'ouverture :

Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi

Horaire pour commander:

De 8h45 à 20h30.

Livraison : de 17h00 à 20h30.

Contact :

06.65.76.93.36





Un nouveau service

La station service de Levens propose un nouveau service. Vous pouvez désormais bénéficier de la livraison et de l'envoi de vos colis « Mondial Relay »

La commune labellisée « TERRE DE JEUX 2024 »

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Afin que le pays entier vibre pendant des semaines de compétition et qu'une dynamique se crée dans tous les territoires bien en amont des festivités, un label Terre de Jeux 2024 a été lancé.

Être labellisé, c'est faire vivre les jeux dans notre territoire et mettre plus de sport dans la vie des Levensois et des visiteurs grâce à la mise en place d'actions nouvelles. Levens est une véritable terre de sport, elle dispose de nombreux circuits de randonnées pédestres mais aussi différentes pistes et boucles balisées adaptées à la pratique du VTT. De nombreuses compétitions sportives s'y déroulent tout au long de l'année.



● #Cybermalveillance | Vague en cours de mails et SMS frauduleux !! Amendes, contraventions et vignette Crit'Air...

Vous avez été nombreux à appeler en mairie après avoir reçu ce message et vous avez eu raison.

Il s'agit d'une arnaque et en aucun cas une verbalisation des services de la police municipale.

Si malheureusement vous êtes verbalisés, vous recevrez obligatoirement l'avis-papier à votre domicile.

Restez vigilants !

1. NE REPONDEZ PAS
2. SIGNALEZ LES SMS AU 33 700
3. SIGNALEZ LES MAILS A SIGNAL SPAM

Info ANTAI : Vous avez un retard de paiement de 35,00e, dossier référence 20023099. Consulter mon dossier d'infraction via : <https://dossier-antai-gouv.info>

Un seul site pour payer vos amendes:
www.amendes.gouv.fr

www.cybermalveillance.gouv.fr

Rencontre avec Kelly PLAQUET, une jeune sportive étonnante !

► Quel parcours sportif pour la petite élève de nos écoles ! Parle-nous de ta passion du yoga et du chemin parcouru.

Je suis passionnée de yoga depuis longtemps et me voilà qualifiée Championne de France de Yoga sportif en octobre 2022 à Nice.

J'ai participé aux Championnats du Monde dans cette discipline en Inde, à Bangalore, en décembre dernier où je suis arrivée 18ème mondiale.

► Explique-nous en quelques mots ce qu'est le le Yoga sportif.

Le yoga ne se pratique pas uniquement chez soi ou à l'occasion d'un cours. Bien que des compétitions officielles se déroulent régulièrement depuis une quinzaine d'années, le yoga de compétition reste méconnu. La tradition des compétitions de yoga existerait, depuis, paraît-il, des centaines et des centaines d'années en Inde.

En 2013, l' IYSF (International Yoga Sports Fédération) est créée à Lausanne, avec pour objectif de sortir de cette monoculture du yoga, en réunissant diverses sensibilités et écoles de yoga.

Les participants à une compétition organisée par l'IYSF montent un par un sur scène et réalisent un enchaînement de six postures en trois minutes. Ces postures ou « asanas » sont répertoriées par l'IYSF et divisées en famille.

Le panel est vraiment large, avec la possibilité de présenter des programmes qui sortent de l'ordinaire; il y a au moins 84 postures, ce qui laisse une grande marge de manœuvre.

D'ailleurs, l'IYSF a pour but de faire entrer le yoga dans la plus prestigieuse des compétitions internationales de sport, les Jeux Olympiques.

Comme l'expose Sébastien Bonnet, Secrétaire Général de l'IYSF, " nous visons Los Angeles 2028 sans savoir réellement si on arrivera à le faire aussi vite, mais, en tout cas, c'est notre objectif ", avant de conclure : " si, à terme, on arrive à faire du yoga une discipline olympique, ça va avoir un effet bénéfique sur l'ensemble du yoga, c'est certain."

L'IYSF travaille donc avec plusieurs fédérations de yoga à travers le monde, pour développer le yoga sportif en un sport olympique officiel.

L'association YSFA (Yoga Sport France Association) regroupe des passionnés du yoga sportif, venant de la France entière et organise les Championnats Nationaux affiliés à l'IYSF.

► Et toi, que fais-tu alors ?

Je suis Professeur de Yoga depuis 2018. J' enseigne à Nice où je donne des cours de Yoga Vinyasa, un yoga dynamique et des cours de Yin Yoga, un yoga plus lent. Mes cours s'adressent tant aux adultes qu' aux enfants, en séances privées et collectives. J'enseigne également à la Maison d'Arrêt depuis avril 2022.

Merci Kelly pour toutes ces précisions; félicitations pour ce beau parcours sportif et tous nos vœux de réussite pour la suite.

Merci aussi de porter haut les couleurs de Levens à travers tes performances et ton engagement.

A bientôt pour de nouveaux résultats sportifs !

(Propos recueillis par Michèle Castells)



Le printemps 2023 s'annonce bien fertile pour l'équipe de notre association levensoise d'éducation à l'environnement.

En effet, nous œuvrons dans les écoles maternelle et élémentaire afin de développer divers projets autour de la nature et du potager, en partenariat avec les équipes pédagogiques.

Les crèches du SIVOM sont également impliquées à nos côtés pour faire découvrir aux plus petits la magie de la nature, au travers d'ateliers de découverte multi-sensorielle.

Enfin, un nouveau projet verra le jour dès le printemps 2023 : le jardin des 4 saisons à la Gumba, un espace collectif sur lequel nous prévoyons d'organiser des animations autour du jardinage en permaculture. Nous souhaitons ainsi créer ensemble un jardin pédagogique, sur lequel petits et grands pourront œuvrer, dans le respect de la terre et du vivant.

Vous pouvez nous envoyer un mail si vous souhaitez être tenu informé des futures activités qui auront lieu au jardin des 4 saisons.

En attendant, voici quelques dates à retenir pour nous rencontrer et participer à nos activités :

- Avec le réseau Parentalité du SIVOM, nous proposerons des animations gratuites pour les familles :

Samedi 22 avril : semis et plantations à la crèche de Castagniers.

Samedi 13 mai : hôtels à insectes au jardin de la crèche de Levens.

- Le dimanche 14 mai nous animerons divers ateliers pour petits et grands, lors de la Fête de la bergerie de Porte Rouge. Un moment festif et convivial à ne pas manquer !

- Nous serons également présents au Salon Vert Azur, le samedi 27 et dimanche 28 mai. Nous y proposerons des animations à destinations des petits et des plus grands, sur la thématique du patrimoine gourmand.



- Tous les mercredis de 14h à 15h30, nous proposons également des animations gratuites au jardin pédagogique de Carrefour Lingostière : « les jardi-mercredis », pour les enfants de 6 à 12 ans.

- Au mois d'août 2023, nous réitérons notre stage pour enfants, « Ose la nature », à la bergerie de Porte-rouge. Du 7 au 11 et du 21 au 25 août, les enfants de 5 à 12 ans seront accueillis par notre équipe d'animation pour découvrir la vie de la bergerie, mais aussi de nombreuses activités originales et ludiques en pleine nature.

Pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail osepermaculture@gmail.com

Départ à la retraite du Docteur Ghisoni de Plan du Var

Beaucoup d'émotion ce matin-là dans la salle communale de Plan du Var pour le départ à la retraite du Docteur Francis Ghisoni.

Médecin installé au hameau depuis 37 ans, il a partagé la vie de ses habitants et des villages environnants en les accompagnant, en les conseillant, en les soignant avec une oreille attentive et bienveillante.

Comme l'a souligné Antoine Veran, maire de Levens, ce docteur attaché à la ruralité, présent et disponible à tout moment, sillonnant les vallées pour aller soigner pour porter secours aussi dans son engagement de médecin-pompier, est un praticien comme on n'en trouve pratiquement plus. Il lui a remis la Médaille de la Ville ainsi qu'un panier de produits du terroir sans oublier un magnifique bouquet de fleurs pour sa compagne.

Il laissera dans le coeur de Plan du Var un souvenir très ému et surtout un grand vide.

La relève n'est pas assurée, aucun médecin n'a souhaité venir s'installer; ses patients nombreux dans la salle dont certains venus des montagnes et vallées voisines, ont tenu à s'associer à cet hommage bien mérité, lui faire part de leur reconnaissance pour son dévouement au quotidien en lui offrant aussi des présents personnels.

Ce joli moment, à l'initiative de la Pharmacie de Plan du Var et de certains patients, s'est terminé autour du verre de l'amitié pour partager les souvenirs de cette belle carrière. Le maire, Antoine Veran, entouré de Michèle Castells, maire-adjoint, des élus Evelyne Delamarque et Michel Bourgogne délégués au hameau de Plan du Var, de Ghislaine Bicini, Danièle Tacconi, Jean-Claude Ghiran, Gilles Maignant, Julien ASVP, Eric Président du Comité des Fêtes s'est associé à l'assistance nombreuse et émue pour l'aider à ouvrir la porte d'une nouvelle vie et lui souhaiter une douce et belle retraite.



L' A.M.S.L DANSE donne des nouvelles

Après 2 années compliquées pour cause de crise sanitaire, L'A.M.S.L Danse a pu aborder la saison 2022-2023 de façon plus sereine.

Le 23 Octobre 2022 : une 1ère sortie danse au palais des festivals de Cannes a permis aux danseurs de découvrir la compagnie KAFIG avec sa pièce « Zéphyr ».

La semaine du 12 au 16 Décembre 2022, les portes du studio ont pu de nouveau s'ouvrir pour permettre aux familles et amis de venir découvrir le déroulement d'un cours de danse.

Le 15 Janvier 2023: les élèves des cours préparatoires à avancés se sont réunis autour de leurs professeurs Céline et Jérémie pour « un moment dansé » clôturé par la traditionnelle galette.

En février, certains de nos danseurs ont eu l'opportunité de vivre l'expérience du Carnaval de Nice.

Le 04 Mars, les danseurs des cours Jazz préparatoire, moyen, avancé 1 et contemporain ont rejoint le spectacle caritatif « Dansons pour eux » au théâtre Lino Ventura.

Le 26 Mars, un stage avec Alexandra Fuentes et ses musiciens a permis aux danseurs à partir de 7 ans de découvrir la danse hip-hop, reggaeton et africaine.

Le 23 Avril, une nouvelle sortie danse à l'Opéra de Nice permettra aux danseurs d'assister à une réinterprétation de « Cendrillon » par le ballet Malandain Biarritz.

Tout cela sans oublier, bien sûr, les préparatifs du spectacle de fin d'année « Mythe ou Légende...? » qui réunira sur scène nos 193 danseurs.

ALORS RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 1er JUILLET EN SOIREE SOUS LA HALLE DU RIVET (entrée libre)

Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Levens a tenu son Assemblée Générale autour de son président Eric BICINI et du Maire de Levens, Antoine VERAN. Ce dernier a remercié chaleureusement tous les bénévoles pour leur investissement sans faille afin de mener à bien toutes les festivités sur la commune.

Après approbation à l'unanimité des rapports moral et financier 2022, le Président a annoncé le riche programme des festivités 2023, avec notamment le Festin dou Boutaù, festival de musiques traditionnelles, qui se déroulera le 17 juin et qui accueillera en soirée les groupes « Lou Pitakass » et « Lou Tapage » pour un gigantesque baleti endiablé !

Annonce également d'un évènement à ne pas manquer, le samedi 8 juillet, date à laquelle Anne ROUMANOFF présentera son spectacle « Tout va presque bien ! » sous la Halle du Rivet (places en vente sur weezevent). Une soirée qui promet d'être riche en fous-rires ! Mais le Comité c'est aussi l'organisateur du Carnaval, de la Fête de la Musique, du feu de la St Jean, du bal du 14 juillet et de sa soirée pan-bagnat, de la St Antonin, sans oublier ses vides-greniers (9 juillet et 17 septembre) entre autres.



Sillonnez **LEVENS** à vélo

LOCATION VTTAE



Electric all-terrain Bike for rent

15€ la ½ journée et 25€ la journée

Infos & réservations
09 62 66 85 84
Info.levens@nicedazurtourisme.com

LEVENS

#ExploreNiceCotedAzur



www.levens.fr

VERT AZUR

27 & 28 Mai 2023 - Levens



Patrimoine Gourmand

Entrée libre - Parking gratuit



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

www.vertazur06.fr

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



Le « Salon Vert Azur » 27 et 28 mai 2023



C'est avec un grand plaisir que je peux enfin vous annoncer les dates des 27 et 28 Mai 2023 pour le prochain Salon Vert Azur !

Après une période compliquée en raison du Covid19 durant laquelle il n'a pas été possible d'effectuer notre événement, ce sera le premier salon où j'assumerai la présidence. Toute l'équipe qui m'entoure est extrêmement motivée pour qu'on puisse redonner à cet événement toute sa superbe et son envergure (plus de 22.000 visiteurs sur certaines éditions). Bien sûr, tout cela est réalisable grâce au soutien de M. le maire Antoine Veran, du Département 06, de la Métropole Nice Côte d'Azur, du Comité des Fêtes ainsi que les autres contributeurs habituels dont le Crédit Agricole.

Cette année le thème « PATRIMOINE GOURMAND » fera la part belle, à la fois, aux produits locaux et aux valeurs fortes de notre région.

D'autant plus que le salon se déroulera sur les 5 hectares du site exceptionnel de l'Abbaye de la Madone-des-Prés.

Je parle de cœur de patrimoine car au-delà de sa crypte du XI^e siècle, c'est un projet global alliant préservation du patrimoine, agriculture, économie, tourisme que notre maire veut mettre en place avec la future réhabilitation de ce bâtiment historique et du parc attenant.

Mais ce n'est pas tout ! Une belle synergie se forme avec beaucoup d'intervenants et de partenaires attendus : des exploitants, des animaux, des exposants, des stands pédagogiques avec des associations comme OSE (On Sème Ensemble), des citoyens pour le climat, un village de start-up dédiées au développement durable. Le sport sera également présent avec, de nombreux stands : escalade, VTT, balades VTTAE et certifications parcours, montagne, le cyclisme avec nos champions cyclistes locaux en mode dédicace, balades en calèches ou à poney, randonnées.

D'autres encore, la Centrale Canine et les certifications, du dressage de chiens, le stand du Département 06, l'Office de Tourisme Métropolitain, nos stations de ski, l'Office Français de la biodiversité, la Fédération de Pêche, des stands avec des produits locaux, des bûcherons, une montgolfière, un stand pour apprendre à faire les « gnocchi », sans oublier d'autres stands gourmands dont la célèbre buvette de notre exceptionnel comité des fêtes... je ne peux vraiment pas tout citer mais je peux vous garantir que toutes les conditions sont réunies pour faire un très bel événement et une grande fête.

Pour les plus compétiteurs d'entre nous : une course de Trail sera également organisée en plein cœur de l'évènement par l'AMSL TRAIL Levens.

Une tombola aura lieu durant le salon grâce à nos partenaires, mettant en jeu de supers lots à gagner. Les recettes seront directement reversées à une association locale : cette année ce sera pour le foyer d'accueil médicalisé L'OISEAU LYRE et l'association Autisme Apprendre Autrement qui œuvre pour l'autisme et les troubles envahissants du développement.

Une équipe recyclera en « direct » les déchets laissés sur place en les transformant en « Hôtel à insectes » sur un stand où les plus jeunes seront invités à participer à cette action.



L'esprit « VERT AZUR » a toujours été un « espace partagé, espace protégé », et plus que jamais, nous nous attacherons à valoriser chacun des acteurs dans une bonne entente pour préserver tout ce qui fait notre héritage et notre culture.

Enfin, bien sûr et comme à chaque fois, l'entrée et le parking seront gratuits. Nous vous attendons donc nombreux et continuons de notre côté les préparatifs pour que la fête soit belle et que notre patrimoine local soit mis en valeur.

A bientôt
Eric Bernigaud



Levens a l'honneur de compter parmi ses habitants la famille POVIGNA, illustre famille de carnavaliers.

Après Jean-Pierre et Désirée Povigna, ce sont Gilles, Nadia et leurs trois garçons, Sébastien, Vincent et Jean-Pierre qui sont venus s'installer sur la commune voilà presque 20 ans. Quant à Pierre, Françoise et leurs filles, s'ils n'habitent pas Levens, ils sont malgré tout Levensois de cœur. Carnavaliers de père en fils, depuis 5 générations, ils se transmettent leur passion, leur créativité, leur savoir-faire technique en perpétuelle évolution. L'innovation technologique est au cœur de leur préoccupation ce qui les élève au rang de précurseurs dans l'évolution du Carnaval.

Cette année, pour le 150ème anniversaire du Carnaval de Nice, ce sont 10 chars sur 16 qui ont été confectionnés par la famille Povigna. Cette passion, ils la transmettent également à de nombreux amis levensois qu'ils invitent chaque année à participer au Carnaval de Nice : une expérience inoubliable ! Gilles, Nadia, Sébastien, Vincent et Jean-Pierre sont également des membres actifs du Comité des Fêtes. Famille au grand cœur, ils font profiter de leur expérience et de leur savoir faire, à la communauté levensoise.

Encore toutes nos félicitations à cette talentueuse famille de carnavaliers et un immense MERCI pour le partage de sa passion et son implication dans la vie levensoise.



Jean-Pierre



Sébastien

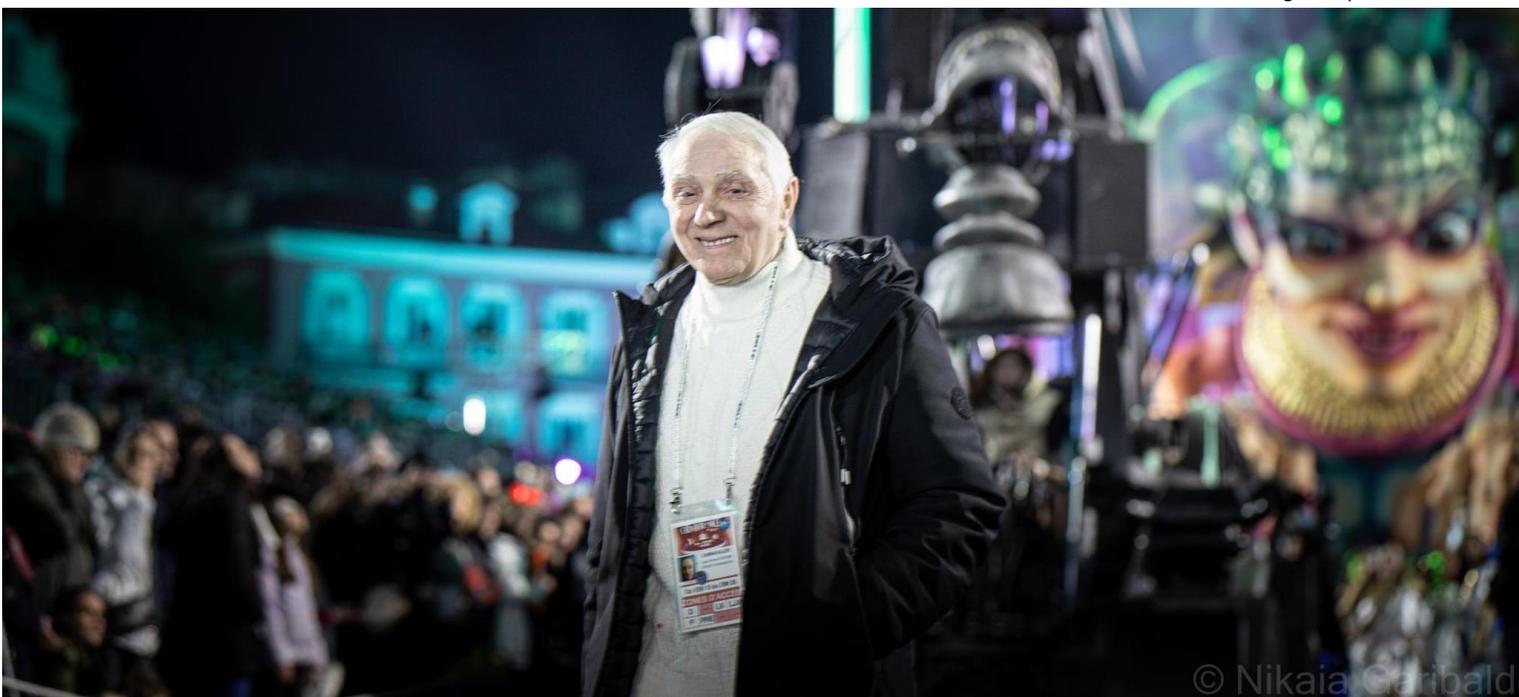


Gilles et Vincent.



TÉLÉPHONE 04 93 13 40 38
EMAIL contact@france-festivites.fr
ADRESSE 18 rue Acchiardi de Saint-Léger
06300 Nice

Le grand-père Jean-Pierre



DÉPART A LA RETRAITE DE « NANOU »



DISTRIBUTION COLIS DE NOËL DES AINÉS

Le C.C.A.S de la commune a distribué le colis de Noël composé de produits gourmands et festifs aux Levensois âgés de 70 ans ou plus.

La distribution de 415 colis s'est effectuée le lundi 12 Décembre



Monsieur Jean GASPARD a fêté ses 95 ans en compagnie de l'équipe du C.C.A.S à l'occasion des lundis après-midi récréatifs, se déroulant de 14h00 à 17h00 Salle Saint-Guirons. Le maire Antoine Veran et toute l'équipe municipale se sont joints au C.C.A.S pour souhaiter un joyeux anniversaire à Monsieur GASPARD en l'accompagnant pour ouvrir la porte vers une belle année de plus.

Les rencontres seniors tous les lundis après-midi au Foyer Rural



Un générateur de lien social

Tout au long de l'année le CCAS vous propose de nombreuses animations

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

5 Place de la République - 06670 LEVENS

Elodie BOTHOREL

Responsable du service

Tel: 04 93 91 61 25

www.levens.fr



Pour tous les seniors au-delà de 65 ans, afin de vieillir dans de bonnes conditions physiques, de favoriser le bien être mental, et pour permettre de rester le plus longtemps possible à domicile avec une bonne qualité de vie, la prévention dans la santé est le premier levier d'action au niveau :

- **Physique** : la **Gym douce** pour permettre le maintien du capital musculaire, préserver l'autonomie, apprendre l'équilibre et prévenir les chutes.
- **Intellectuel** : les **ateliers mémoire, lecture, discussions...** pour favoriser le maintien du capital intellectuel, prévenir la déficience mentale.
- **Social** : les **après-midi récréatifs, jeux de société, cartes, cinéma...** pour permettre de sortir de l'isolement, de faire des rencontres et de se divertir.
- **Divertissement** : **ateliers cuisine, sorties, thé dansant...** pour permettre le maintien de l'autonomie des gestes de la vie courante et garder toute sa motricité.

Le CCAS propose de nombreuses activités afin de garder les seniors actifs et éviter la dépendance liée au vieillissement.

Profitez-en.

Docteur BONNEFOND
CCAS de Levens
Médecin Généraliste

✓ **Ateliers cuisine intergénérationnels**

Les samedis 9h00-12h00 Foyer Rural
Sur inscription – Places limitées

- 15 avril
- 3 juin
- 1^{er} juillet

✓ **Ateliers Equilibre – Gym séniors (gratuit)**

inscription S.I.V.O.M 06.25.86.57.88
offert par le C.C.A.S
Tous les jeudis de 9h30 à 10h30

✓ **Après-midi rencontres – jeux de carte – jeux de société**

Tous les lundis de 14h00 à 17h00 Foyer Rural Salle Saint Guirons
sauf les vacances scolaires – accès libre

✓ **Après-midi cinéma**

à 14h00 Foyer Rural Auditorium Joseph Raybaud
accès libre

- jeudi 13 avril 2023



➤ **Jeudi 6 avril 2023 « Loto de Pâques »**
à partir de 14h00 salle Fuon Pench
inscription obligatoire

➤ **Jeudi 22 juin 2023 sortie annuelle**
inscription obligatoire - 04.93.91.61.25

**Gagnez des places de spectacles proposés
à l'Auditorium « Joseph Raybaud » .
En vous inscrivant au 04 93 91 61 25**

Un joli hommage à notre village vu par les enfants

Retenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui a financé le projet dans le cadre de l'initiative "Rouvrir le monde", l'accueil de loisirs a reçu un artiste plasticien Tiago Andrade en résidence pendant 2 semaines.

Cinéaste documentariste menant une œuvre autour de l'archive et de la mémoire, il a proposé aux enfants des activités de prises de vues, des enregistrements sonores, de la colorisation d'images anciennes...

Les enfants ont utilisé du matériel professionnel et avec Tiago, réalisé un film sur les mémoires levensoises comme de vrais cinéastes professionnels.

Le résultat est un film qui rend un joli hommage à notre village vu par les enfants.

Nous remercions chaleureusement les enfants, Tiago, tous nos partenaires, l'association " Levens d'un temp è de deman " qui a mis à notre disposition ses fabuleux cahiers de mémoire qui ont été largement exploités comme mine d'informations et d'anecdotes de référence, les familles Barbier et Planel pour la musique, Jeannine Planel pour l'interview et Ghislaine Bicini pour la danse.

Merci aussi à l'équipe d'animation qui a montré son enthousiasme et son savoir-faire en intégrant de nombreuses activités autour du patrimoine levensois.



Les vacances de Février

Elles se sont déroulées sous le signe de la coopération et la communication. Le sport et l'art au rendez-vous à l' ALSH , les animateurs ont choisi des activités pour renforcer les liens et la camaraderie. Avec comme point culminant l'accrobranche et la visite du Parc Phoenix, les vacances ont été remplies de sourires et d'énergie débordante. En attendant les prochaines vacances, l'ALSH accueille les écoliers tous les mercredis pour poursuivre aventures et découvertes.



Des vacances riches en activités pour nos ados à la MDJ de Levens

19 jeunes se sont retrouvés pour passer les vacances d'hiver ensemble et partager des moments d'amitié qui leur laisseront sûrement de jolis souvenirs.

Au menu de ces 10 jours de congés :

- randonnée dans le Mercantour à la découverte de la Gordolasque avec la visite de l'authentique maison de "Belle et Sébastien" avec un agent du Parc National,
- canyoning et grimpe ludique au Vesubia Mountain Park à St Martin Vésubie puis visite du village avec pause gourmande (crêpes et chocolat chaud),
- rencontre avec les MDJ de St Blaise et d'Aspremont pour une journée Laser Forest (activité d'opposition et de stratégie) dans la forêt de Levens,
- rencontre avec la MDJ de Colomars pour des activités sportives dans le gymnase du Rivet autour de jeux de ballon (volley, basket, foot),
- jeux sportifs, jeux de société et préparation de la soirée Crêpes à la "Villa",
- formation PSC 1 (formation secourisme premiers secours) sur 2 jours et visite du Centre Secours de Levens
- soirée Quizz Room : jeux de questions/ réponses, sans pression (il suffit d'utiliser des pièges afin de devenir le meilleur)
- tir à l'arc avec Christel : Arc Tag (opposition entre 2 équipes avec des flèches au bout en mousse) et Tir au drapeau (tir de précision dans des zones situées à presque 80m).

De belles vacances avec des activités diversifiées (sportives, culturelles et de loisirs) !

Des jeunes contents de se retrouver formant un noyau soudé pour entretenir une dynamique de groupe positive !

La MDJ, un lieu d'échanges, de papotage, de découvertes dans une ambiance ludique!

Tout cela grâce à Romain, le directeur, Alexandre et Lisa les animateurs sans oublier Christel et l'équipe des Sapeurs-Pompiers de Levens.

Rendez-vous aux prochaines vacances pour d'autres aventures !



TREMPIN JEUNES

DU SIVOM VAL DE BANQUIÈRE



« LA JEUNESSE
A TOUJOURS FOI
EN CE QUI EST
NOUVEAU »



Par l'intermédiaire des directeurs du Service Jeunesse, le SIVOM VAL DE BANQUIÈRE met en place un dispositif appelé TREMPIN JEUNES.

Dans le but de permettre aux jeunes de se former aux métiers de l'animation, de réaliser leur première expérience professionnelle, de se confronter aux réalités du métier, ce dispositif est approprié pour nos jeunes qui ont fréquenté la Maison Des Jeunes.

Pour les familles et les jeunes intéressés, n'hésitez pas à contacter pour avoir plus d'informations.

FABRE Romain

Coordinateur du Service Jeunesse du SIVOM Val De Banquière

Directeur de la Maison Des Jeunes de Levens

Tel : 06.26.46.37.94

Email : mjeunelevens@gmail.com



LEVENS

**REJOIGNEZ LA
RESERVE CIVILE
ET CITOYENNE !**

**Un engagement citoyen, bénévole et solidaire
pour la commune et les citoyens**

On a besoin de vous !



REJOIGNEZ LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE !

Dans la perspective de constituer une réserve communale de sécurité civile sur le territoire levensois, nous vous remercions d'adresser votre souhait d'en faire partie à la mairie de Levens ».

L'objectif de la réserve communale de sécurité civile est d'aider les équipes municipales en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Pour y participer, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique. L'engagement prend la forme d'un contrat conclu avec le maire. Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information et des exercices sont régulièrement organisés par la mairie.



La classe de GS de Ghislaine Bicini s'est rendue à la Coopérative sur l'invitation de Delphine et Charles, de la Bergerie de Porte Rouge, pour assister à la confection de la pâte d'olive. Accueillis par Richard, le moulinier, les enfants ont pu observer comment, à partir des olives récoltées puis mises au sel, on obtenait de la délicieuse pâte d'olive qu'ils ont eu le privilège de goûter !

Le Père Noël a fait sa tournée dans les écoles apportant friandises et livres à tous les petits écoliers.



La maternelle a fêté dignement le Carnaval ! Princesses, Spiderman et autres héros se sont amusés au son de la musique, ont fait de belles farandoles, de belles batailles de confettis sans oublier le traditionnel lancer de paillassou !



L'association Imarinair autour de Clément Albert, est venue présenter aux élèves de la Maternelle, à travers différents ateliers, l'eau et son importance dans la vie et la préservation de l'environnement.



Contact :

Téléphone: 0748900420

E-mail: contact@imarinair.fr

Facebook: [@imarinair](https://www.facebook.com/@imarinair)

Instagram: [@imarinair_asso](https://www.instagram.com/@imarinair_asso)

Rejoignez-les sur leurs réseaux sociaux afin de suivre les actualités et les dernières actions. Ceux-ci sont alimentés régulièrement. Vous verrez ainsi l'impact de leurs actions au quotidien.

Faire un don à l'association, via HelloAsso.



Carnaval à l'école élémentaire Saint Roch



Les Petits Champions de la Lecture

Julie SOLIVERES en CM2 à l'école élémentaire St Roch de Levens, gagne la finale départementale de lecture à voix haute.

C'est dans un auditorium bien rempli qu'avait lieu samedi 04 mars, à Levens, la finale départementale des « Petits Champions de la Lecture ».

Ce grand jeu de lecture à voix haute d'une ampleur nationale dédié aux classes de CM1 et CM2 a rassemblé cette année plus de 133.000 participants.

Après avoir déjà gagné, au mois de janvier, les finales du 1er tour, 13 petits maralpins se retrouvaient dans notre commune afin de désigner le lecteur qui représentera les Alpes Maritimes lors de la finale régionale.

Après un concours de très haut niveau, le jury composé de Mme GORGONE (Inspectrice de l'Éducation Nationale), de Mme RIVALAN (Principale de Collège René CASSIN de Tourrette-Levens), de M. AMAR (Auteur) et de M. ESCLAPEZ (Propriétaire de la librairie Jean JAURES à Nice) déclare pour la plus grande fierté de notre commune la victoire de Julie SOLIVERES.

Julie SOLIVERES avec sa lecture de « Sacrées sorcières » de Roald DAHL représentera l'école élémentaire St Roch, la commune de Levens et le département des Alpes-Maritimes lors de la finale régionale du 12 mars à Marseille.

A noter la très belle prestation de Nour (CM1), seconde représentante Levensoise qui termine dans le trio de tête avec sa lecture de « Adieu mes 9 ans » de Valérie ZENATTI.

Tous nos encouragements à Julie qui n'est plus qu'à une marche de la grande finale nationale sur la scène de la Comédie-Française à Paris.





Avant la réfection complète de la voirie, une extension du réseau Alimentation Eau Potable (AEP) à partir du poteau incendie et en remontant sur l'avenue Edouard Baudoin avec reprises des branchements des riverains est en cours. Les travaux ont été réalisés de nuit (20h / 6h) sur une durée de 5 semaines.

Montant des travaux : 100 000 euros HT



Glissières de sécurité

(pose ou remplacement):

- sur la RM19, Route de Levens, après le quartier Laval en direction du village
- sur la RM14, Route de St Blaise, depuis la sortie du chemin des Millians jusqu'à l'épingle à cheveux en direction de Saint-Blaise

Montant de ces travaux : 25 076 euros



Création d'un trottoir et clôture sur le parc Madone des Prés



SÉANCE DU 11 AOUT 2022

Dossier n° 1– Présenté par M. Nicolas BRAQUET

TRAVAUX DE RESTAURATION DES CORNICHES DU CLOCHER ET DE DIVERS ELEMENTS DE L'ÉGLISE SAINT ANTONIN A LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider la réalisation des travaux de restauration des corniches du clocher et de divers éléments de l'Eglise Saint Antonin,
- d'approuver le montant estimatif des travaux à engager à hauteur de 51 580.41 € HT,
- de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de la restauration des monuments historiques, ainsi que le Département des Alpes-Maritimes pour l'octroi de subventions,
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération,
- de prévoir les sommes au budget de l'exercice 2022.

Dossier n° 2– Présenté par M. le Maire

TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESTAURANT DE LA PISCINE MUNICIPALE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension du restaurant de la piscine municipale, de lancer les appels d'offres correspondants,
- d'approuver le coût estimatif de l'opération à hauteur de 622 588 € HT,
- d'approuver le plan de financement relatif à cette opération,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter la Région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur, ainsi que le Département des Alpes-Maritimes pour l'octroi de subventions,
- d'autoriser M. le Maire à déposer l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à l'aboutissement de l'opération,
- de prévoir les sommes au budget de l'exercice 2022.

Dossier n° 3– Présenté par M. le MAIRE

CONVENTION PORTANT MISE A DISPOSITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION G N°27 ET DROIT DE PASSAGE SUR LA PARCELLE CADASTREE SECTION G N°38 AUTORISATION DE DEPOTS DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES NECESSAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 24 voix pour, une voix contre :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention portant mise à disposition de la parcelle cadastrée section G n°27 et le droit de passage sur la parcelle cadastrée section G n°38 avec l'entreprise ATC France.
- d'autoriser l'entreprise ATC France à déposer une demande de Déclaration Préalable pour la réalisation des travaux.
- d'autoriser l'entreprise ATC France à déposer une demande de défrichement sur l'emprise des travaux prévus sur les parcelles section G n°27 pour une surface de 2000 m² et la parcelle G n°38 pour une surface de 600 m², soit une superficie totale de 2600 m².

Il est précisé en outre que les éventuelles mesures compensatoires seront prises en charges par ATC France

Dossier n° 4 – Présenté par Mme Monique DEGRANDI

CONVENTION HABITAT A CARACTERE MULTI-SITES n° 3 et SON AVENANT : ADHESION DE LA COMMUNE DE LEVENS AU DISPOSITIF PARTENARIAL DE LADITE CONVENTION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention habitat d'adhésion au dispositif partenarial de la convention opérationnelle habitat multi-sites conclue entre la Métropole Nice Côte d'Azur et la Commune de Levens,
- d'autoriser M. le Maire à signer cette convention ainsi que tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Dossier n° 5A – Présenté par M. le Maire

GARANTIE D'EMPRUNT A LA SA UNICIL POUR LE PRET SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS BANQUE DES TERRITOIRES DESTINE A FINANCER LE PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AUX TRAVERSES : 6 PLS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'abroger la délibération n° 2A du Conseil municipal du 14 décembre 2021 ;
- d'accorder la garantie de la commune à hauteur de 50 % à UNICIL, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de neuf cent cinquante-six mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf euros (956 499 €) souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 128699 constitué de 5 lignes du prêt. Ledit contrat fait partie intégrante de la présente délibération ;
- d'approuver la garantie de la commune pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, la garantie portant sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité ;
- sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, de s'engager dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;
- de s'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Retrouvez les vidéos et détails
des Conseils municipaux sur
www.levens.fr



Dossier n° 5B – Présenté par M. le Maire

GARANTIE D'EMPRUNT A LA SA UNICIL POUR LE PRET SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS BANQUE DES TERRITOIRES DESTINE A FINANCER LE PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AUX TRAVERSES : 27 PLUS – 18 PLAI

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'abroger la délibération n° 2B du Conseil municipal du 14 décembre 2021 ;
- D'accorder la garantie de la commune à hauteur de 50 % à UNICIL, du remboursement d'un prêt d'un montant total de trois millions sept cent quatre-vingt-quinze mille sept cent cinquante-cinq euros (3 795 755 €) souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 128691 constitué de 6 lignes du prêt. Ledit contrat fait partie intégrante de la présente délibération ;
- d'approuver la garantie de la commune pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, la garantie portant sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- de s'engager dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;
- de s'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022

Dossier n° 1 – Présenté par Mme Jeanne PLANEL

SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022 - 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président du SIVOM Val de Banquière à signer la Convention territoriale globale de services aux familles 2022-2025 et ses, annexes selon le projet soumis
- D'autoriser la signature par Monsieur le Maire et Monsieur le Président du SIVOM Val de Banquière des conventions de financement consécutives à la signature de la CTG 2022-2025.

Dossier n°2 – Présenté par M. le Maire

ADHESION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE «CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPEMARTIMES » (C.D.M.A.M.)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adhérer au syndicat mixte "Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes" et d'approuver ses statuts annexés à la présente délibération;
- D'autoriser M. le Maire à effectuer toute démarche et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Dossier n°3 – Présenté par M. le Maire

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU COMITE SYNDICAL DU « CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-MARITIMES »

Pour siéger au comité syndical du Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes, le Conseil municipal désigne :

Titulaire : M. Régis GUILLAUME

Suppléante : Mme Michèle CASTELLS

Dossier n° 4 – Présenté par M. le Maire

RESTITUTION DES LOCAUX – CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE PLAN DU VAR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'acter, à compter de la date de signature de l'avenant n° 3 de la convention du 11 décembre 2000, liée au transfert des biens affectés aux services d'incendie et de secours, la restitution à la Commune de Levens de l'ensemble des locaux de Plan du Var transférés au SDIS ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 de la convention du 11 décembre 2000 et tout document afférent à ce dossier.

Dossier n° 5 – Présenté par M. le Maire

MISE EN ŒUVRE DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE SUR PLUSIEURS SITES DE LA COMMUNE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter le principe de mise en place de mesures de protection environnementale pour le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de services écosystémiques sur les sites de l'Arpasse et du Socle du village,
- D'accepter que ces mesures puissent être actées dans un contrat de type Obligations Réelles Environnementales (ORE) entre le maître d'ouvrage et la commune afin de garantir la bonne application des mesures de compensation sur le long terme.



MAIRES & CITOYENS

Une plateforme de démocratie participative gratuite et modulable.

Actualités communales
Alertes et campagnes SMS
Boite à idées et entraides
Sondages
Signalements
Groupes de discussion



Dossier n° 6 – Présenté par M. le Maire

INCORPORATION DE DIVERS BIENS VACANTS SANS MAITRE SIS A LAVAL DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'exercer ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil et de l'article L 1123-3 du Code général de la propriété des personnes publiques, d'incorporer les biens cadastrés : 13 B n°1199, B n°1219, B n°1247, B n°1251, B n°1279, B n°1302, B n°1302, B n°1340, B n°1342, B n°1349, B n°1504, B n°1506, B n°1507, B n°1508, B n°1509, B n°1511, B n°1512, B n°1514, dans le domaine communal,
- De décider que la commune s'appropriera ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur, - De charger M. le Maire de prendre les arrêtés constatant l'incorporation de ces biens dans le domaine communal et de l'autoriser à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

Dossier n° 7 – Présenté par M. le Maire

INCORPORATION DE DIVERS BIENS VACANTS SANS MAITRE AUX LIEUDITS MULIERES, SIGA SUPRANA, CO DI ROUSSU, BOUISSE SUTRANE DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'exercer ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil et de l'article L 1123-3 du Code général de la propriété des personnes publiques, d'incorporer les biens cadastrés : - H n°153 et H n°762 - C n°1135, C n°1149, C n°1153 et C 1154 - C n°95 dans le domaine communal,
- Que la commune s'appropriera ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur, - De charger M. le Maire de prendre les arrêtés constatant l'incorporation de ces biens dans le domaine communal et de l'autoriser à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

Dossier n° 8 – Présenté par M. François Dominique SEINCE
CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE COUR COMMUNE SUR LES PARCELLES COMMUNALES CADASTREES E 1236 ET E 719, AU PROFIT DE LA COPROPRIETE DU DOMAINE DE PORTE ROUGE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'abroger la délibération n°11 du 28 septembre 2021, - De constituer une servitude de cour commune sur les parcelles cadastrées E n°1236 et E n°719, propriétés communales, conformément au plan ci-joint au profit de la Copropriété du Domaine de Porte Rouge moyennant l'euro symbolique ;
- D'autoriser le Maire à signer cette servitude établie sous forme d'acte notarié et tout document nécessaire à l'aboutissement de ce dossier,
- De préciser que les frais d'établissement et d'enregistrement de l'acte de servitude ainsi que le constat d'huissier de justice seront à la charge de la Copropriété du Domaine de Porte Rouge.

Dossier n° 9– Présenté par M. François Dominique SEINCE

CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE E n°1236, AU PROFIT DE LA COPROPRIETE DU DOMAINE DE PORTE ROUGE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'abroger la délibération n°5 du 22 septembre 2020,
- De constituer une servitude de tréfonds sur la parcelle cadastrée E n°1236, propriété communale, conformément au plan au profit de la Copropriété du Domaine de Porte Rouge moyennant l'euro symbolique ;
- D'autoriser le Maire à signer la servitude de passage établie sous forme d'acte notarié et tout document nécessaire à l'aboutissement de ce dossier,
- De préciser que les frais d'établissement et d'enregistrement de l'acte de servitude ainsi que le constat d'huissier de justice seront à la charge de la Copropriété du Domaine de Porte Rouge.

Dossier n°10 – Présenté par M. le Maire

VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE B n°756 SITUEE AU LIEU-DIT « GORCHE SEU » AU PROFIT DE LA SCI LA NICOISE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire à vendre la parcelle B n°756 à la SCI la Niçoise représentée par son gérant, Monsieur Edoardo Serra, au prix de 10 000 euros,
- De confier à Maître Cédric GENEVET, Notaire à Levens, la rédaction de l'acte de vente.

Dossier n°11 – Présenté par M. le Maire

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Le Conseil municipal décide de désigner comme correspondant incendie et secours :

Titulaire : M. Nicolas BRAQUET
Suppléant : M. Didier GIORDAN

Dossier n°12– Présenté par M. le Maire

MISE A DISPOSITION DE L'EMPRISE NECESSAIRE A LA CREATION D'UN NOUVEAU FORAGE DANS LE LIT DE LA VESUBIE – AU PLAN DU VAR – AU DROIT DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE E n° 1403 AU BENEFICE DE L'ETABLISSEMENT EAU D'AZUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Eau d'Azur à réaliser les travaux de construction d'un nouveau forage et installations afférentes dans le lit de la Vésubie au droit de la parcelle communale E n° 1403, et à ce titre d'autoriser Monsieur le Maire à établir et à signer avec Eau d'Azur, la convention d'autorisation d'occupation temporaire de ladite parcelle,
- De mettre à disposition d'Eau d'Azur, le foncier nécessaire à ces travaux et d'accorder les servitudes de passage et de canalisation nécessaires, à titre gratuit dans le cadre du transfert de la compétence Eau,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout autre document afférent à ce dossier.

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Dossier n° 1– Présenté par M. le Maire

COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR SUR LA GESTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR POUR LES EXERCICES 2015 ET SUIVANTS, ET LA RÉPONSE APPORTÉE PAR LA MÉTROPOLE

Le Conseil municipal :

- prend acte de la présentation et de la tenue du débat concernant le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la gestion de la politique de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Métropole pour les exercices 2015 et suivants et de la réponse apportée par Métropole.

Dossier n° 2– Présenté par M. le Maire

SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE NICE AU TITRE DE LA CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE EN 2028. ADOPTION DE LA CHARTE D'ADHESION DES COMMUNES MEMBRES DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De soutenir la démarche de candidature de Nice au titre de la Capitale européenne de la culture 2028 ;
- D'adopter la charte d'adhésion, jointe, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que toute pièce consécutive à l'exécution de la présente délibération.

Dossier n° 3 – Présenté par M. le Maire

MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE A FACTURER AUX COMMUNES POUR LES DEROGATIONS DE SCOLARISATION : ANNEE SCOLAIRE 2021-2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les dépenses pour le coût de fonctionnement des différentes écoles ;
- De fixer la participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2021-2022 à :
 - . 1 896,40 € pour un élève scolarisé au niveau maternelle,
 - . 1 358,50 € pour un élève scolarisé au niveau élémentaire,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Dossier n° 4 – Présenté par M. le Maire

MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023 POUR LE BUDGET COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- 1- D'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023 pour le budget principal de la commune de Levens,
- 2- De conserver les modalités de présentation du budget antérieures : vote par nature avec présentation fonctionnelle, un vote au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement avec vote par opérations d'équipement pour la section d'investissement,

3- D'approuver la mise en jour de la délibération du 19 novembre 2020, et ainsi les modifications opérées, en précisant les durées applicables aux nouveaux articles issus de cette nomenclature, à compter du 1er janvier 2023,

4- D'appliquer la méthode de calcul de l'amortissement linéaire pour chaque catégorie d'immobilisations au prorata temporis, c'est-à-dire à compter de la date de mise en service pour tous les biens acquis à compter du 1er janvier 2023,

5- D'aménager cette règle du prorata temporis pour les biens de faible valeur, soit ceux dont la valeur est inférieure ou égale à 500 € TTC, biens pour lesquels l'amortissement se fera à partir du 1er janvier de l'année N+1,

6- D'autoriser M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée ne pouvant dépasser 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections,

7- D'autoriser M. le Maire à procéder à l'apurement du compte 1069 d'un montant de 28 212.69 € par un mandat au compte 1068, avec l'inscription des crédits nécessaires à la décision modificative du budget 2022.

Dossier n° 5 – Présenté par M. le Maire

REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DE LA COMMUNE DE LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le règlement budgétaire et financier de la commune de Levens,

Dossier n° 6 – Présenté par M. le Maire

DECISION MODIFICATIVE n° 1 – BP 2022

Dossier n° 7 – Présenté par M. le Maire

MODIFICATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT A CHAINE DE VIES 06. RACHAT DU CREDIT SOUSCRIT AUPRES DE DEXIA PAR LE CREDIT AGRICOLE PROVENCE ALPE COTE D'AZUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

ARTICLE 1 :

D'accepter le transfert de la garantie de prêt accordé par la commune de Levens à l'association CHAINE DE VIES 06, sise 54, route de Duranus à Levens, pour le remboursement :

- d'un emprunt d'un montant de 857 816 € représentant 20 % du financement de 4 289 080 €, souscrit auprès du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur.

ARTICLE 2 :

Les caractéristiques financières du prêt sont les suivantes :

- Prêt d'un montant de 4 289 080 € (quatre millions deux cent quatre-vingt-neuf mille quatre-vingt euros) :

Organisme : Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

- Durée totale du prêt : 15 ans
- Échéances : trimestrielle
- Taux fixe de 3.24 %
- Mode d'amortissement : constant

ARTICLE 3 :

Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes contractuellement dues par lui aux échéances convenues, la commune s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, à hauteur de 20 % des montants totaux, sur simple notification de l'organisme prêteur, par lettre recommandée avec accusé de réception en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 4 :

D'autoriser monsieur le Maire :

- à intervenir si besoin au contrat de prêt qui sera passé entre le prêteur, Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et l'emprunteur, l'association Chaîne de Vies 06 conformément aux conditions stipulées dans les articles précédents ;
- à signer toute pièce nécessaire à l'accord de ladite garantie.

ARTICLE 5 :

La garantie de prêt susvisée se substitue à celle relative au prêt contracté chez DEXIA ; la garantie auprès de l'organisme DEXIA Crédit Local visée aux articles 1 et 2 et 4 de la délibération n° 05 du 14 septembre 2010 devient ainsi caduque, les autres garanties d'emprunt accordées dans la délibération du Conseil municipal n° 05 du 14 septembre 2010 restent inchangées.

Dossier n° 8 – Présenté par Mme Monique DEGRANDI

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De valider les modifications au tableau des effectifs ;
- D'établir le nouveau tableau des effectifs

Etant précisé que les sommes inscrites au budget 2022 sont suffisantes.

Dossier n° 9 – Présenté par Mme Monique DEGRANDI

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au recrutement des agents contractuels saisonniers nécessaires au fonctionnement des services susmentionnés, et à signer tous les documents relatifs.
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.

Dossier n°10 – Présenté par Mme Monique DEGRANDI

ADHESION AU COMITE D'OEUVRES SOCIALES NICE METROPOLE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adhérer au Comité d'Œuvres Sociales (COS) Nice Métropole, à compter du 1er janvier 2023 renouvelable chaque année,
- de transférer au Comité d'Œuvres Sociales (COS) Nice Métropole la gestion d'une partie des prestations d'action sociale (actions sociales proprement dites, billetterie, sports, loisirs et vie pratique, partenaires vacances...) au profit des agents de la commune de Levens sus-énoncés, l'Amicale du personnel communal de Levens conservant l'organisation de la fête de fin d'année (Noël) et des rencontres de proximité du personnel qui n'entrent pas dans le champ d'action du Comité d'Œuvres Sociales (COS) Nice Métropole;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion avec l'association Comité d'Œuvres Sociales (COS) Nice Métropole selon projet, ainsi que tous documents y afférents;
- de prévoir au budget de l'exercice 2023 et suivants l'inscription des sommes nécessaires.

Dossier n°11 – Présenté par Mme Monique DEGRANDI

CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT – RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE LEVENS AU SYSTEME NATIONAL D'ENREGISTREMENT (SNE)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

- d'approuver le renouvellement de l'adhésion au Système National d'Enregistrement de la demande de logement social,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention portant sur les conditions et les modalités de mise en œuvre du SNE sur le territoire, et portant adhésion à la charte régionale unique,
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager l'ensemble des actions et à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.

Dossier n°12 – Présenté par M. Nicolas BRAQUET

CONSTRUCTION D'UN COLLEGE DANS LE QUARTIER DU RIVET : DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'UNE AUTORISATION DE DEFRIUREMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

- d'autoriser le Département des Alpes Maritimes à déposer Sur les parcelles communales cadastrées A 495, A 496, A 497, A 815 et A 816 les demandes suivantes :
 - o Autorisation de défrichement,
 - o Permis de construire.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'obtention de ces autorisations.

Dossier n°13 – Présenté par M. Nicolas BRAQUET

ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LEVENS AUX HOIRS COURBET VISSIAN DE PLUSIEURS PARCELLES SISES A LEVENS PRECISION SUR LA DELIBERATION DU 22 FEVRIER 2022- EVALUATION DU POLE D'EVALUATION DOMANIALE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de compléter la délibération n° 5 du conseil municipal du 22 février 2022 avec l'évaluation réalisée par le pôle d'évaluation domaniale de la DDFIP en date du 19 octobre 2022, pour le montant susmentionné,
- d'acter que l'acquisition par la commune des parcelles appartenant aux hoirs COURBET VISSIAN est réalisée conformément à ladite évaluation.

Dossier n°14 – Présenté par M. le Maire

FOURNITURE DE REPAS – RESTAURATION SCOLAIRE - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE SIVOM VAL DE BANQUIERE

après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adhérer au groupement de commandes relatif à la restauration collective ;
- d'approuver la convention constitutive de groupement de commandes jointe ;
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes selon le projet



Le Foyer Rural

Auditorium Joseph Raybaud

LEVENS

Le Foyer Rural
Auditorium Joseph Raybaud
présente

Nice Guitar Duet
Laurent Blanquart & Claude Di Benedetto

Les deux virtuoses revisitent:
Les standards de jazz
Les grandes musiques de film
La pop music
La chanson française
Les grands classiques (tels que J-S Bach, Isaac Albeniz, Vittorio Monti, ...)

SAMEDI 18 MARS
20h30 **LEVENS**

TARIFS:
Normal: 15 €
Senior: 12 €
Jeune, CE, Solidaire: 10 €

Informations / réservations 09 62 66 85 84 - www.levens.fr

Le Foyer Rural
Auditorium Joseph Raybaud
présente

PHILIPPE MARTIN

MOLIÈRE
LA CHARRETTE ET LE MANÈGE
D'APRÈS L'ŒUVRE DE MOLIÈRE

SAMEDI 15 AVRIL
20h30 **LEVENS**

TARIFS:
Normal: 15 €
Senior: 12 €
Jeune, CE, Solidaire: 10 €

Informations / réservations 09 62 66 85 84 - www.levens.fr

DIRECTO DIFFUSION ET LA VILLE DE LEVENS PRÉSENTENT
L'AUDITORIUM JOSEPH RAYBAUD - LEVENS

LES PLAGES DU RIRE
EN VADROUILLE

SANDRINE ALEXI
VENDREDI 28 AVRIL À 20H30

TARIFS:
Normal: 15 €
Senior: 12 €
Jeune, CE, Solidaire: 10 €

DIRECTO DIFFUSION

DIRECTO DIFFUSION ET LA VILLE DE LEVENS PRÉSENTENT
L'AUDITORIUM JOSEPH RAYBAUD - LEVENS

LES PLAGES DU RIRE
EN VADROUILLE

REGIS MAILHOT
SAMEDI 29 AVRIL À 20H30

TARIFS:
Normal: 15 €
Senior: 12 €
Jeune, CE, Solidaire: 10 €

DIRECTO DIFFUSION

Le Foyer Rural
Auditorium Joseph Raybaud
présente

VERCORS
Pop Rock

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
20h30 **LEVENS**

Informations / réservations 09 62 66 85 84 - www.levens.fr

TARIFS:
Normal: 15 €
Senior: 12 €
Jeune, CE, Solidaire: 10 €

LEVENS Le Foyer Rural
Auditorium Joseph Raybaud

Gilles Apap et ses Amis

Gilles APAP, violon
Sylvie GAGLIO, violon
Patrick LEMONNIER, alto
Georges ROBERT, violoncelle
Brigitte BLONDEAU, violoncelle
Sabine PEROUMAL, accordéon

Samedi 10 Juin
20h30

TARIFS:
Normal: 15 €
Senior: 12 €
Jeune, CE, Solidaire: 10 €

Informations / réservations 09 62 66 85 84 - www.levens.fr

Le Foyer Rural
Auditorium Joseph Raybaud
présente

LE CABARET DE MONSIEUR MOUCHE

SAMEDI 4 NOVEMBRE
20h30 **LEVENS**

Informations / réservations 09 62 66 85 84 - www.levens.fr

TARIFS:
Normal: 15 €
Senior: 12 €
Jeune, CE, Solidaire: 10 €

18 Mars
NICE GUITAR DUET
15 Avril
PHILIPPE MARTIN
28 & 29 Avril
« LES PLAGES DU RIRE EN VADROUILLE »*
SANDRINE ALEXI et REGIS MAILHOT
10 Juin
GILLES APAP ET SES AMIS
16 Septembre
VERCORS Pop Rock
4 Novembre
LE CABARET DE MONSIEUR MOUCHE
*hors abonnement

17 Septembre - MICHEL KAPLAN HYPNOSE



18 SEPTEMBRE - VIDE GRENIERS DE LEVENS



Du 23 au 25 Septembre - COUPE DE FRANCE VTT



25 SEPTEMBRE - CONCERT DE STÉPHANOS THOMOPOULOS, PIANISTE



LA SECTION FEMININE FOOTBALL S'EST MOBILISEE

OCTOBRE Rose

Dans le cadre de la campagne « Octobre Rose », c'est toute la Section Féminine Football du groupement LEVENS / TOURRETTE-LEVENS / FALICON qui s'est mobilisée !

Le dimanche 16 octobre sur le stade Cyril Lescarret à Levens, à l'occasion de la rencontre de l'équipe Sénior Féminine (SENIORS A 7 F D1) face à l'entente ASCC – VL, les joueuses des deux équipes se sont parées du Ruban Rose, honorées par la présence de M. Antoine Veran, Maire de Levens, et Mme Ghislaine Bicini, Adjointe au Maire de Levens, en charge de la Vie Associative, qui ont donné conjointement le coup d'envoi.

Pendant ce temps, côté tribune, le stand Ruban Rose animé par Aurelle Badache (joueuse au repos pour l'occasion) a tourné à plein régime avec distribution à tous les spectateurs du bon chocolat chaud concocté par notre éducateur U13F, Fulvio Lanuti, reconverti en super intendant.

Objectif ?

Mobiliser et sensibiliser pour une même cause : la lutte contre le cancer du sein. Et récolter un maximum de fonds pour le Centre Antoine Lacassagne à qui le club reverse 100% de la recette.

Au niveau sportif, la rencontre s'est déroulée dans une ambiance très agréable. Sur le terrain d'abord, où notre équipe, sous la houlette de Bernard Hagenstein et Gérald Dorange, remporte son premier match de la saison sur le score de 2-1. Et à la buvette ensuite où nous avons partagé le verre de l'amitié avec nos adversaires du jour : l'ASCC – VL que nous remercions.

Plaisir et partage. C'est aussi ça le football féminin !

Mission réussie ! Bravo les filles !





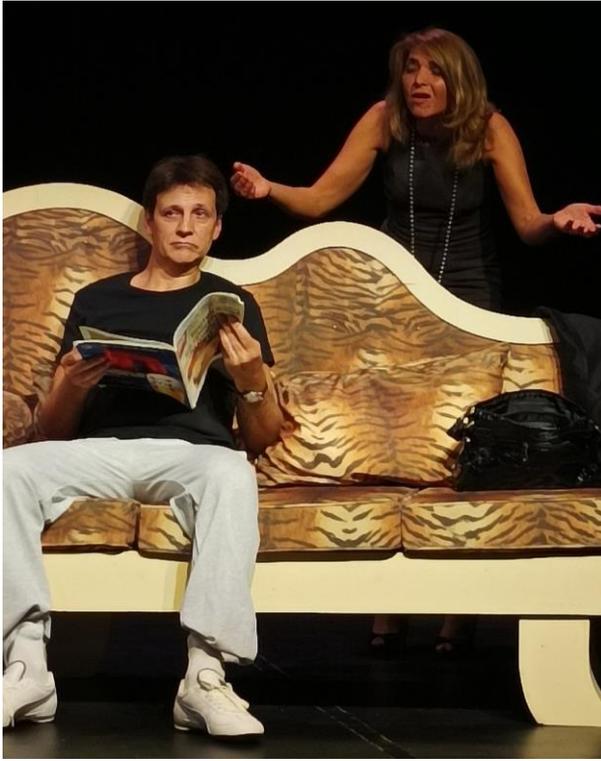
TOUT VA PRESQUE BIEN !

ANNE ROUMANOFF

TOUT VA PRESQUE BIEN !

LEVENS
HALLE DU RIVET
8 JUILLET 2023 - 21H

Reservations : points de vente habituels



8 OCTOBRE - PIECE DE THEATRE « COUPLE EN DANGER »



22 OCTOBRE - PIECE DE THEATRE « GIGI VOUS DECAPE LA TIGNASSE »



En déposant vos bouchons en mairie de Levens vous faites un geste en faveur des personnes handicapées et un geste en faveur de l'environnement.





11 NOVEMBRE - CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE



12 NOVEMBRE - COURSE ENFANT VTT & BIATHLON et CONCERT ROCK DECALE « JANIS ET LES SLYBARTS »



19 NOVEMBRE - LOTO DU COMITE DES FETES

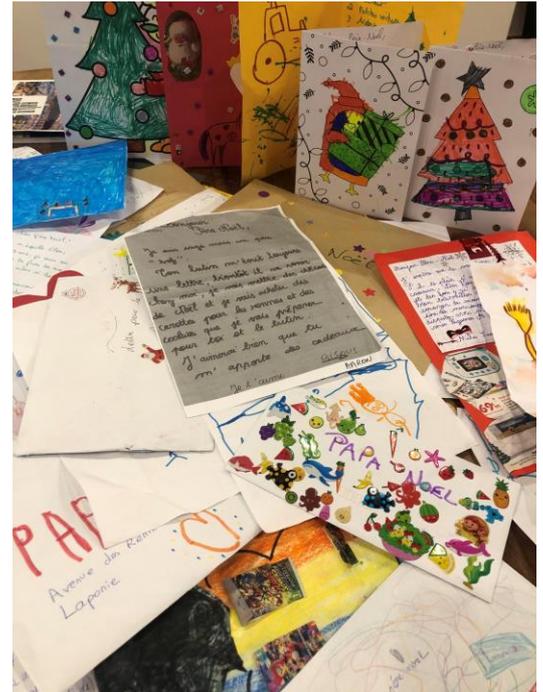


Soirée Loto organisée par le Comité des Fêtes qui a fait d'heureux gagnants !

25 NOVEMBRE - LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL & MA LETTRE AU PÈRE NOËL



Le Père Noël a reçu de nombreuses lettres
 Le moins que l'on puisse dire c'est que le Père Noël a eu cette année encore, du succès. Ses lutins ont passé quelques heures à répondre aux 130 lettres.
 Ils ont posté les réponses chaque jour. Malheureusement il y a eu quelques déçus, certains n'ayant mis que leur prénom sans autre précision : pas de nom, pas d'adresse. Dommage !



27 NOVEMBRE - 8^e TRAIL DU SOLEIL LEVENS

La 8^e édition du Trail du Soleil Levens organisé par le Raid Edhec a réuni un très grand nombre de participants sur 3 parcours de trail et une randonnée. Les coureurs ont pu ainsi découvrir les beaux paysages et les sentiers de notre commune. M. le Maire était très honoré de donner le coup d'envoi du premier départ et a félicité toute l'équipe de l'EDHEC pour la rigueur de leur organisation.



27 NOVEMBRE - CONCERT DU « QUATUOR ENESCO »

Pour le dernier concert de l'année musicale 2022 qui est aussi l'année des 20 ans d'existence de l'association, Piano à LEVENS, ce Quatuor à cordes de renommée mondiale a comblé le public.



02 et 03 DECEMBRE TELETHON

Devant l'école maternelle, les pompiers de Levens ont fait faire des tours de camion aux enfants et adultes venus nombreux pour la bonne cause.

Au village, autour de la buvette tenue par le Comité des Fêtes, l'AMSL VTT et l'AMSL Trail ont été très actifs ! Course de vélo pour l'un, course à pieds pour l'autre, tous unis pour passer une bonne soirée au profit du Téléthon.

L'AMSL Trial a également participé activement au Téléthon malgré le temps pluvieux du samedi.

Un grand merci à tous, organisateurs et participants aux activités, ce qui a permis de remettre un chèque de 955€ à l'AFM Téléthon.



08 DECEMBRE - FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION



11 DECEMBRE - MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes a eu un vif succès ! Chacun a pu trouver son bonheur sur les étals de la trentaine d'exposants présents sous la Halle du Rivet. Les petits ont été ravis de rencontrer Mickey et Minnie, de faire des tours de poneys ou encore de participer à des ateliers créatifs. Ils ont été émerveillés lors de l'arrivée du Père Noël en calèche ! L'homme en rouge s'est prêté à une séance photo avec chacun d'eux avant de repartir continuer sa tournée.



7 JANVIER - CÉRÉMONIE DES VŒUX



LEVENS EST FIER !!
ALEKSA MITROVIC
Vice-Champion du Monde
Senior par équipe

13 JANVIER - CÉRÉMONIE DES VŒUX A PLAN DU VAR



22 JANVIER - CERCLE RÉPUBLICAIN : FÊTE DE LA ST VINCENT



20 JANVIER - SPECTACLE MUSICAL « AMARRE »

Le spectacle polyphonique du Duo Leï a enchanté toutes les personnes dans la salle. Merci à la Médiathèque départementale des Alpes-Maritimes pour nous avoir proposé ce magnifique spectacle.



29 JANVIER - CONCERT DE PHILIPPE CANTOR & ELSA CANTOR



Du 11 FEVRIER au 19 MARS - EXPOSITION DE DENNIS G



18 FÉVRIER - LES ÉTOILES NOIRES CHANTENT STARMANIA



EXPLORE LE FRENCH RIVIERA PASS EN DÉTAIL ACTIVITÉS FAQ ACHETER MON PASS

NICE CÔTE D'AZUR

FRENCH RIVIERA PASS

Visitez plus, dépensez moins !

| | | | | | |
|-----|------|-----|------|-----|------|
| 24H | 28 € | 48H | 40 € | 72H | 59 € |
|-----|------|-----|------|-----|------|

NOUVEAUTE !

En vente au Bureau d'Information Touristique de Levens

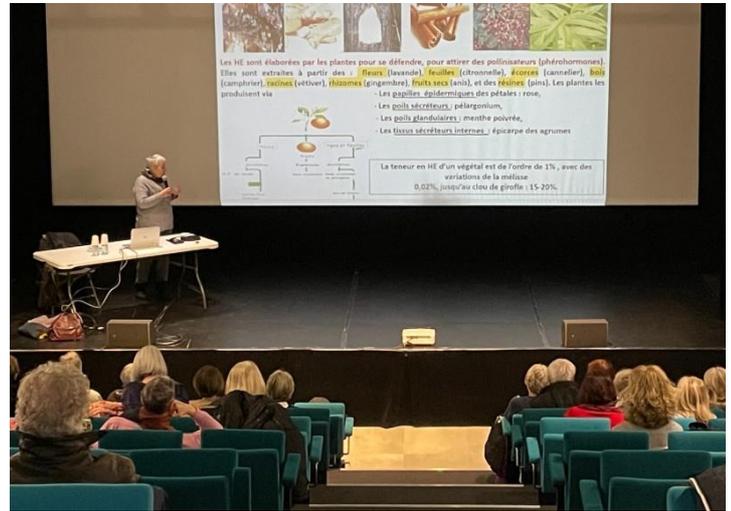
Le French Riviera Pass vous permet de découvrir les plus importants sites touristiques et activités de Nice et de la Côte d'Azur en accès gratuit et ainsi de réaliser de très importantes économies.

Seul, à deux, entre amis ou en famille, partez découvrir la beauté et la richesse du territoire de la French Riviera à travers des expériences uniques.

Au sein du Foyer Rural. Tout au long de l'année.

Des ateliers créatifs, des conférences scientifiques, des séances « Cinéma Mystère » des expositions, des ateliers cuisines vous sont proposés.

- Les ateliers animés par Olga sont gratuits et sur inscription au 04 93 91 61 16. (à partir de 5 ans)
- Les ateliers cuisine sur inscription au 04 93 91 61 25, une participation de 5€ par personne.



L'AGENDA

Du Samedi 1^{er} Avril au 24 Mai
EXPOSITION "L'EAU EN STOCK"
 Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi. Entrée libre

Du Samedi 1^{er} Avril au 18 Juin
EXPOSITION DE RICHARD CAIRASCHI
 Galerie du Portal. Entrée libre

Samedi 8 Avril

- SEANCE CINE MYSTERE
- 10h Auditorium « Joseph Raybaud » Entrée libre
- CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE : MESURE DU TEMPS : À QUEL RYTHME VIVONS-NOUS ?
- 14h30 - Auditorium « Joseph Raybaud » . Entrée libre

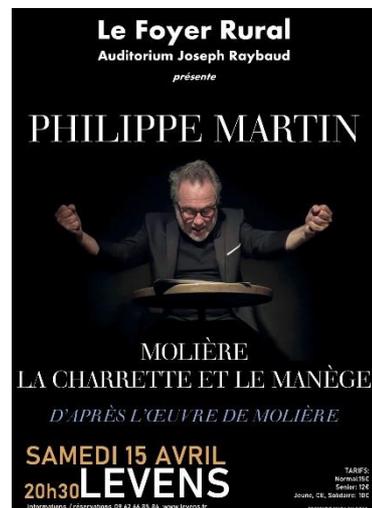
Samedi 15 Avril

- ATELIER DE CUISINE PARTAGEE
- 09h00 - Foyer Rural inscription 04 93 91 61 25
- ATELIER CREATIF
- 09h30 Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi. Inscription 04 93 91 61 16
- CONFERENCE « BIO DIVERSITE ET RICHESSES DES ALPES MARITIMES. PROMENADES NATURALISTE EN QUELQUES TABLEAUX
- 15h30 - Salle Fuon Pench. Entrée libre
- PHILIPPE MARTIN: MOLIERE LA CHARRETTE ET LE MANÈGE
- 20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »

Du Samedi 22 au Dimanche 23 Avril
CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 VTT ENDURO
 Halle du Rivet

Vendredi 28 Avril
LES PLAGES DU RIRE EN VADROUILLE - SANDRINE ALEXI
 « FLINGUE L'ACTU »
 20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »

Samedi 29 Avril
LES PLAGES DU RIRE EN VADROUILLE - RÉGIS MAILHOT
 « NOUVELLES PIGEONNADES »
 20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »



Samedi 6 Mai
SEANCE CINE MYSTERE
10h Auditorium « Joseph Raybaud » Entrée libre

Samedi 20 Mai
SPECTACLE DE RICHARD CAIRASCHI
20h30 Auditorium « Joseph Raybaud »

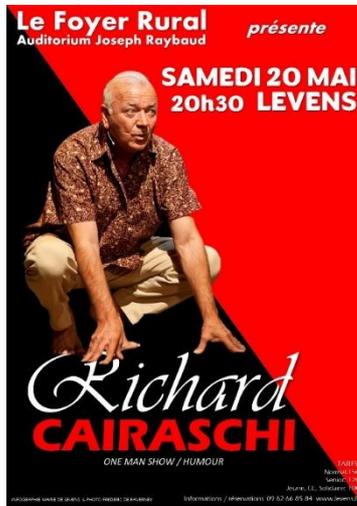
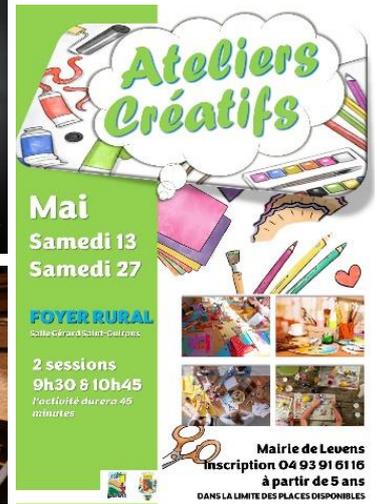
Dimanche 21 Mai
CONCERT DE STÉPHANE CATALANOTTI & PHILIPPE DEPETRIS
17h00 Eglise Saint Antonin

Du 27 au 28 Mai
SALON VERT AZUR

Du 27 Mai au 22 Juillet
EXPOSITION « MANGA »
Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi. Entrée libre

Samedi 27 Mai
ATELIER CREATIF
09h30 Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi.
Inscription 04 93 91 61 16

L'AGENDA



MARCHÉ ALIMENTAIRE
Tous les dimanches de 8h à 13h



Samedi 3 Juin
ATELIER DE CUISINE PARTAGEE
09h00 - Foyer Rural inscription 04 93 91 61 25
SEANCE CINE MYSTERE
10h Auditorium « Joseph Raybaud » Entrée libre
CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE : POURQUOI LES CRISES ÉCONOMIQUES : L'ÉCHEC DE LA THÉORIE DES JEUX
14h30 Auditorium « Joseph Raybaud » . Entrée libre

Samedi 10 Juin
ATELIER CREATIF
09h30 Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi.
Inscription 04 93 91 61 16
CONCERT DE GILLES APAP ET SES AMIS
20h30 Auditorium « Joseph Raybaud »

Samedi 17 Juin
FESTIN DOU BOUTAU

Mercredi 21 Juin
FETE DE LA MUSIQUE
Place de la République

Samedi 24 Juin
FEU ET FETE DE LA SAINT JEAN
Repas des rues, montée aux flambeaux, feu d'artifice



L'AGENDA

Samedi 1^{er} Juillet

- ATELIER DE CUISINE PARTAGEE
- 09h00 - Foyer Rural inscription 04 93 91 61 25
- VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE LAURENCE BESSAS JOYEUX
- 11h00 – La Galerie du Portal
- SPECTACLE DE L'AMSL DANSE
- 20h30 - Halle du Rivet

Samedi 8 Juillet

SPECTACLE - ANNE ROUMANOFF "TOUT VA PRESQUE BIEN"
Halle du Rivet – 21 heures

Dimanche 9 Juillet

VIDE GRENIER
Grand-Pré

Jeudi 13 Juillet

SOIREE PAN BAGNAT

Mercredi 26 Juillet

FETE DE LA SAINTE ANNE
Plan du Var

Du Samedi 29 au Dimanche 30 Juillet

FETE DU CHEVAL
Grand-Pré



LES SOIREEES ESTIVALES

Proposées par le Département des Alpes-Maritimes

LES VENDREDIS DE LA PLACE

Proposés par les cafetiers de la Place de la République

Vendredi 11 Août
FETE DE LA SAINTE CLAIRE

Samedi 12 Août
FESTIVAL DE FOLKLORE

Du Vendredi 25 Août au Samedi 2 Septembre
FESTIVITES DE LA SAINT ANTONIN

Du Samedi 9 au Dimanche 10 Septembre
FESTIVAL « WEEK ENDS SOLIDAIRES »

Samedi 16 Septembre
CONCERT DE « VERCORS » Pop Rock
20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »

Dimanche 24 Septembre
CONCERT DE DAVID LIVELY
17h – Auditorium « Joseph Raybaud »

SAVOIR + www.levens.fr

Bureau d'Information Touristique de Levens

1 Place V. Masegla
+33 (0)9 62 66 85 84

info.levens@nicecotedazurtourisme.com

Du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Naissances

Eden BENCID le 04/09/2022
 Georgina CORTINAS CAZERES le 25/09/2022
 Tao PROAL ROGNONE le 17/11/2022
 Aylan DIAS le 23/12/2022

Théo PONTIER le 06/01/2023
 Adriano GRANET le 10/01/2023
 Lenny GAVARD le 26/01/2023
 Lino HAGUE PAGNIER le 27/01/2023
 Ayden BOVIS le 31/01/2023

Clément RICHIARDONE le 06/02/2023
 Antoine RANCUREL le 07/02/2023
 Ornella DONNINI le 21/02/2023



*Tous nos vœux de bonheur
 aux heureux parents*

Mariages

M. Sylvain RAP et Mme Céline LEPOUTRE le 10/09/2022
 M. Antonio FIRMO et Mme Carine BORREL le 10/09/2022
 M. Jérôme MAGNANI et Mme Sophie ANTOINE le 10/09/2022
 M. Loïc VARNIER et Mme Minh-Bach NGUYEN le 17/09/2022
 M. Andrea MESSANA et Mme Valeri FARINA le 17/09/2022
 M. Sébastien DROUARD et Mme Tatiana BYCHKOVA le 17/09/2022
 M. Olivier BERTRAND et Mme Sandrine FORZANO le 24/09/2022

M Simplicie BOHUI et Mme Christine ANANI le 04/03/2023

*Toutes nos félicitations
 aux heureux mariés*



M. Loïc VARNIER et Mme Minh-Bach NGUYEN



M. Sébastien DROUARD et Mme Tatiana BYCHKOVA

Décès

M. Loïc ABALAIN le 28/08/2022

Mme Marcelle VILLARET le 06/09/2022
 Mme Josette ARIONE le 09/09/2022
 M. Laurent CHIAVUS le 15/09/2022
 Mme Marie- Louise CRULLI le 24/09/2022
 Mme Pie TRAMONTANA le 25/09/2022
 Mme Jocelyne DUPLANTIER le 29/09/2022
 M. René BOSCHERINI le 30/09/2022
 M. Georges NOBLE le 30/09/2022

M. Roger ROSSI le 02/10/2022
 Mme Marie-Thérèse BOVIS le 04/10/2022
 Mme Françoise BUSANO le 07/10/2022
 M. Philippe Granet le 14/10/2022

M. Jean-Pierre LANTERI le 02/11/2022
 Mme Henriette ICART le 04/11/2022
 Mme Sylviane POLLET le 19/11/2022

M. Bozo CORIC le 04/12/2022
 Mme Barbara WHELAN le 08/12/2022
 Mme Antonia JORDAN le 09/12/2022
 M. Jean DOUTRE le 13/12/2022
 M. Daniel HASSINE le 14/12/2022
 M. Georges PERSONNEUX le 17/12/2022
 M. André REGNEAULT le 18/12/2022
 M. Youssra OSMAN le 19/12/2022
 Mme Anne LANDRA le 23/12/2022
 Mme Annie FRÉCHON le 26/12/2022
 Mme Josette ZUNINO le 26/12/2022
 Mme Rosette FAUCI le 26/12/2022

Mme Jeanne MEROGNO le 02/01/2023
 M. Guy PEIX le 07/01/2023
 Mme Danièle CHOMAT le 13/01/2023
 Mme Benvinda LIMA DAVID le 16/01/2023
 Mme Pauline SAPIR le 17/01/2023
 M. Jean-Louis SAMARIA le 20/01/2023
 Mme Mireille FREMERY le 30/01/2023
 M. Stefano PACIELLO le 31/01/2023

M. Antoine MALAUSSENA le 12/02/2023
 Mme Line TORITI le 14/02/2023
 M. Pascal MONTEFIORE le 25/02/2023
 M. Mohamed BRAHIM le 26/02/2023
 Mme Françoise ZOETE le 28/02/2023

Mme Colette CHAMBRAUD le 01/03/2023

Nos condoléances émues aux familles



HOMMAGES

Le 4 octobre, Marie-Thérèse Bovis s'en est allée doucement à l'âge de 95 ans.

Cette dame dévouée et aimante était le cœur, le soutien et l'équilibre de toute sa famille. Discrète et patiente, elle aimait partager des moments simples et joyeux avec les siens et ses amis.

Elle faisait partie du paysage levensois; c'est elle qui a régalié de ses petits plats qu'elle adorait confectionner, pendant de longues années, les clients sportifs ou pas des Tennis qui se réunissaient régulièrement autour de la table qu'elle proposait. Sa cuisine était simple, bonne comme on la faisait à la maison mais avec ce supplément d'âme qui lui appartenait.

Ses obsèques ont été célébrées à Levens en présence d'une assistance nombreuse et recueillie.

A ses enfants Gilles et Didier, Cathy et Catherine, ses petits-enfants, ses frère et sœurs, Monsieur le Maire Antoine Veran et les membres du Conseil municipal se joignant à la communauté levensoise présentent leurs condoléances très émues.



Une page de l'histoire de Levens se tourne une nouvelle fois....

Antoine Malausséna nous a quittés. C'est une histoire qui s'achève, une histoire de partage, d'amitié, d'épreuves et de joies.

Ceux qui l'ont connu peuvent témoigner de l'ami qu'ils ont trouvé en lui. Antoine était un homme discret, toujours prêt à rendre service.

Beaucoup garderont de lui le souvenir du chauffeur du petit bus de ramassage scolaire, du garde-champêtre attaché à son village, du porte-drapeau fidèle et fier de participer aux cérémonies commémoratives au Monument aux Morts.

Une vie consacrée à Levens qu'il aimait tant.

Grâce à la bienveillance de la collectivité, il a pu rester dans son village et vivre heureux ses dernières années. Il avait gardé l'habitude d'aller sur la Place pour se replonger dans ses souvenirs de la vie d'avant et les derniers temps aux Traverses où tout doucement, à petits pas, il allait acheter son journal.

Un hommage émouvant et mérité lui a été rendu lors de ses obsèques en la chapelle du crématorium et au cimetière de la colline.

Le maire et le conseil municipal ont tenu à ce qu'une gerbe ornée d'un ruban tricolore l'accompagne en reconnaissance de son dévouement au service de la collectivité.

Monseigneur Bernard Barsi.

Des liens d'amitié se sont tissés durant ces nombreuses années où il aimait venir à Levens notamment à la Saint Antonin. Ce grand homme de cœur est parti rejoindre la lumière de Dieu.





NOUS RECRUTONS!

Offres d'emploi de la Commune de Levens

AGENT DELEGUE A L'URBANISME

Sous l'autorité du responsable du service urbanisme

Missions

- Accueil téléphonique et physique du public (renseignements cadastraux, urbanisme...)
- Rédaction de courriers, note, actes divers (délibérations, décisions, arrêtés...)
- Pré-examen des demandes d'autorisation d'urbanisme, information des pétitionnaires (PC, PA...)
- Instruction des déclarations préalables et des certificats d'urbanisme
- Contrôle de l'application du droit des sols (contrôle et conformité des constructions)
- Accompagnement du responsable de l'urbanisme dans le suivi et les modifications du PLUM
- Visites de terrain et lecture de plans
- Participation aux montages et au suivi d'opérations d'aménagement sur le volet foncier
- Suivi des acquisitions et cessions de biens fonciers et immobiliers (acquisitions amiables, expropriation...)

Compétences

- Expérience en collectivité territoriale souhaitée
- Bonnes connaissances du contexte réglementaire et juridique dans le domaine de l'urbanisme
- Maîtrise des outils bureautiques

Savoir être

- Organisation, rigueur, autonomie
- Bonnes qualités relationnelles
- Aisance rédactionnelle
- Capacité d'analyse et de synthèse en appréciant autant la technique que le terrain
- Poste à temps complet

Rémunération selon profil et expérience

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES & ASSISTANT DE SUIVI DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques

Missions

- Assister le DST pour la mise en oeuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine, d'infrastructure et de bâtiment
- Définir, suivre et contrôler les chantiers en régie de la collectivité (programmation et planification des travaux, proposition de choix techniques adaptés...)

- Assurer la gestion du matériel du service
- Garantir la sécurité des occupants et usagers vis-à-vis des risques liés au bâti (gestion des ERP de la commune et suivi des commissions de sécurité...)
- Veiller au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité (assurer l'entretien, la maintenance et la réparation des bâtiments, souscription des contrats nécessaires, ...)
- Assurer l'encadrement opérationnel du service technique de la collectivité (élaboration des plannings des agents, suivi, contrôle...).

Compétences

- Maîtriser les techniques de travaux ;
- Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et sécurité au travail
- Maîtriser les procédures administratives et juridiques dans les activités inhérentes au poste
- Être capable de rédiger correctement des écrits
- Maîtriser les réglementations techniques en matière d'ERP, de règles d'hygiène et de de sécurité, d'accessibilité et être capable de les faire respecter
- Savoir évaluer techniquement les activités exécutées par les collaborateurs
- Connaître les techniques de négociation avec des fournisseurs
- Assurer un travail en transversalité et être capable de dégager des solutions opérationnelles
- Être force de proposition, avoir une hauteur de vue et le sens de l'anticipation
- Maîtriser les outils bureautiques, logiciels spécifiques, et nouvelles technologies
- Capacité à être pédagogue tout en étant ferme
- Capacité à intégrer une équipe

Expérience

4 ans d'expérience souhaités dans un service technique d'une collectivité ou d'une entreprise générale de travaux. Poste à temps complet

Rémunération selon profil et expérience

Candidature à adresser à :

Monsieur le Maire – Mairie de Levens – 5 Place de la République – 06670 LEVENS

par mail à : c.faraut@mairie-levens.fr

pour tous renseignements : 04 93 91 61 26

**Le Centre Communal d'Action Sociale de Levens (C.C.A.S)
RECRUTE**

Un(e) Aide à domicile

pour un poste à pourvoir à temps non complet

Vous souhaitez apporter aide et soutien aux personnes âgées ou dépendantes :

- Aide à la personne dans l'accomplissement des tâches quotidiennes,
- Aide à l'entretien de la maison (ménage, cuisine...)
- Accompagnement pour promenade, courses, loisirs, ...

Expérience souhaitée mais pas indispensable, disponibilité, être motorisé, pass vaccinal obligatoire.

Adresser C.V + lettre de motivation au

CCAS de Levens

Madame BOTHOREL Elodie

Mairie de Levens

5 place de la République – 06670 Levens

Tel : 04.93.91.61.25

Mail : ccas@mairie-levens.fr



SAISONNIERS ÉTÉ 2023

pour la Piscine municipale et pour le Centre de Loisirs

Postes :

- **Maitres-Nageurs Sauveteurs** pour la piscine municipale
Age minimum 18 ans
Temps complet – Travail week-ends et jours fériés
Disponible impérativement du 1er juillet au 31 août
- **Agents titulaires du BEPEJSAAN** pour la piscine municipale
Age minimum 18 ans
Temps complet – Travail week-ends et jours fériés
Disponible impérativement 1er juillet au 31 août
- **Agents de caisse** pour la piscine municipale
Age minimum 18 ans
Temps complet – Travail week-ends et jours fériés
Disponible impérativement du 1er juillet au 31 août
Travail par cycle de 3 jours de 9h (10h – 19h) / 3 jours de repos
- **Agents d'entretien des vestiaires** pour la piscine municipale
Age minimum 16 ans
Travail week-ends et jours fériés
CDD de 2/3 semaines durant la période du 1er juillet au 31 août
Travail par cycle de 3 jours (10h – 15h) / 3 jours de repos.
Possibilité de postuler pour l'entretien du bassin et des vestiaires.

Agents d'entretien des vestiaires pour la piscine municipale
Tout âge au-delà de 18 ans – expérience dans le domaine de l'entretien demandé

Disponible impérativement du 1er juillet au 31 août

Travail week-ends et jours fériés

Travail par cycle de 3 jours (15h – 20h) / 3 jours de repos

Agents d'entretien des bassins

Age minimum 16 ans

CDD de 2/3 semaines durant la période du 1er juillet au 31 août

Travail week-ends et jours fériés

Travail par cycle de 3 jours (7h30 – 9h30) + (19h-20h)/ 3 jours de repos

Possibilité de postuler pour l'entretien du bassin et des vestiaires.

Agents d'animation pour le centre de loisirs

Age minimum 16 ans

Titulaire du BAFA

Travail du lundi au vendredi – 9,5h/jours

CDD selon besoin durant la période du 10 juillet au 20 août

Adresser:

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Diplôme (pour le Centre de Loisirs, les MNS et BEPEJSAAN)

Préciser le poste demandé et vos dates de disponibilités impérativement

Date limite de dépôt des candidatures le 15 avril 2023

A adresser par courrier à :

Monsieur le Maire – Mairie de Levens – 5 Place de la République – 06670 LEVENS

par mail à : c.faraut@mairie-levens.fr

pour tous renseignements : 04 93 91 61 26



**Vous avez envie d'adopter une mobilité plus douce ?
La Métropole Nice Côte d'Azur vous aide**

NOUVEAU



20€/mois

d'aide à la mobilité
(à compter du 1^{er} avril)

NOUVEAU



Jusqu'à

300€

**d'aide à la conversion
au bioéthanol**

**AIDE
CUMULABLE
AVEC CELLE DE
LA RÉGION
SUD DE
500€**

Les autres aides à la mobilité de la Métropole Nice Côte d'Azur :



Jusqu'à

400€

pour l'acquisition
**d'un deux-roues
à assistance électrique**
vélo ou scooter
(25% du prix d'achat)



Jusqu'à

100€

pour l'acquisition
**d'un vélo neuf
à propulsion humaine**
(50% du prix d'achat)



Jusqu'à

200€

pour l'acquisition
**d'un vélo adapté
neuf, mécanique ou
à assistance électrique**
(50% du prix d'achat)



Jusqu'à

200€

par mois
**d'aide
au covoiturage**
(sur la plateforme
BlaBlaCar Daily)



1 000€

**de prime
à la conversion***

pour mettre au rebut son véhicule
thermique CRIT'AIR 4 ou 5
et acheter un vélo, scooter, voiture
électrique ou hybride neuf.



Jusqu'à

5 000€

de subvention
pour
l'acquisition
**d'un véhicule
100% électrique**

**AIDE
CUMULABLE
AVEC CELLE
DE L'ÉTAT**



Jusqu'à

300€

pour l'implantation
de bornes de recharge
(25% des coûts d'acquisition
et d'installation)



Tarif maintenu à

1€

par trajet dans les
transports en commun
bus/tramway
avec le pass 10 voyages
(la Métropole prend en charge la
hausse des prix des carburants)

* Cumulable avec les aides à l'acquisition d'un deux-roues électrique et d'une voiture électrique.

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

*Jeunes
de 18 à 30 ans*

**BESOIN DE CONSEILS
OU D'AIDES
POUR UN LOGEMENT ?**

Le Département des Alpes-Maritimes s'engage dans la rénovation énergétique des habitations des maralpins.

La rénovation énergétique des bâtiments est une priorité pour la lutte contre le réchauffement climatique et de nombreux dispositifs sont mis en place pour inciter les habitants et les entreprises à réaliser des travaux d'isolation et de changement de chaudière, et autres travaux permettant de diminuer la consommation d'énergie.

Pour aider les particuliers, les syndicats de copropriétés et les entreprises de moins de 1000 mètres carrés à faire les bons choix et à bénéficier des meilleures aides possibles, le Département des Alpes-Maritimes, en cohérence avec ses engagements dans le GREEN Deal, lance le guichet unique d'information et d'assistance : Confort Energie 06.

Nos techniciens interviennent pour informer et accompagner les particuliers et les syndicats de copropriétés sur le plan technique, administratif et financier pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie. Pour les professionnels, ce sont les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui mettent à disposition leurs techniciens FAIRE. Les prestations réalisées sont financées à 100 % par le Département.

Ce dispositif est opérationnel sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes.

Le Département consacre une enveloppe financière sur trois années de 11,5 millions d'euros pour soutenir ce dispositif.

CONTACTER LE GUICHET CONFORT ÉNERGIE 06

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures

Tél.: 0.800.037.016

confortenergie06@departement06.fr



Le site des démarches du Département des Alpes-Maritimes

Le département des Alpes-Maritimes facilite votre quotidien au travers du portail "Mes démarches 06".

La simplification des démarches proposées vous permet de déposer vos demandes et d'en suivre le traitement en temps réel. Le portail s'enrichira progressivement.

<https://mesdemarches06.fr/>



Directeur de la publication: Antoine VERAN

Rédaction

Antoine VERAN, Michèle CASTELLS, Ghislaine BICINI, Maïmouna BONNEFOND, Eric BERNIGAUD, Régis GUILLAUME, Service Communication, Laurence LASSOUCHE

Photos

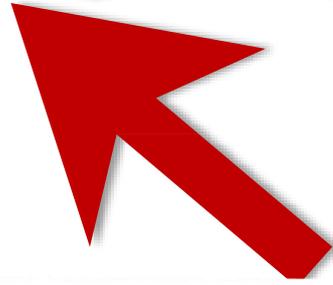
Ghislaine BICINI, Thierry MIEZE, Régis GUILLAUME, Céline FARAUT, Service Communication, Club Photo AMSL, Département 06, Métropole NCA, NIKAIA GARIBALDI, Google images,

Impression

RICCOBONO - 115, Chemin des Valettes 83490 Le Muy – imprimé en 2000 exemplaires

N° ISSN:1274-7823. Dépôt légal à la parution

www.levens.fr



La Commune de Levens

Plus proche de vous



Instagram



MAIRES & CITOYENS